

CONTRIBUTION AU GRADE DE 8^E DAN

ENSEIGNER LA TACTIQUE EN JUDO

PAR MICHEL BROUSSE



CONTRIBUTION AU GRADE DE 8^E DAN

ENSEIGNER LA TACTIQUE EN JUDO

PAR

MICHEL BROUSSE

CRÉDITS PHOTOS

©IJF, p.44l.2g, 44l.2d, 44l.3d, 46l.1g, 46l.1d

©The Kodokan Institute, p.31h, 43

©Patrick Vial, p.48l.1d, 48l.2d

© Michel Brousse, 4, 6, 8, 12b, 42, 44, 46, 48, 53

SOMMAIRE

1. Sommaire	3
2. Remerciements	5
3. Introduction	7
4. Un siècle d'enseignement du judo en France (1925-2025)	11
4.1. De la guerre des méthodes à l'unification de l'enseignement	15
4.2. Une « méthode » française	16
4.3. L'enseignement du judo à l'école	18
5. Enseigner la tactique en judo	21
5.1. L'esthétique en héritage	22
5.2. Méthodes d'enseignement et pensée tactique	24
5.3. Tactique et champs de perfectionnement	27
5.4. Pertinence et impertinence des modèles	30
5.5. Enseigner et apprendre le «savoir combattre »	34
5.6. Former des judoka ou former des compétiteurs?	37
6. Conclusion	39
7. Bibliographie	41
8. Curriculum vitæ	45
9. Index	52



Pierre Brousse

2.

REMERCIEMENTS

En préambule, je voudrais avoir une pensée pour mon père, Pierre Brousse, 7^e dan, arbitre mondial, pionnier du judo à Toulouse qui a su me transmettre ses connaissances et sa passion. Cette dernière évocation n'a pas pour but de donner un ton nostalgique et attristé à l'exposé. C'est pour moi un plaisir et une fierté de marquer cette filiation.

Je tiens à rendre hommage à mon épouse qui m'a accompagné pendant de longues années et dont les remarques faussement naïves se sont toujours révélées être d'une grande pertinence. Sans son soutien constant et inconditionnel, rien de tout ce qui est advenu n'aurait été possible. Ce grade lui doit beaucoup.

Je citerai également tous ceux qui, directement ou indirectement, ont influencé ma pratique ainsi que ma compréhension du judo en général. Je mentionnerai mes professeurs, mes aînés, des experts. Parfois, nous nous sommes juste un temps côtoyés, parfois, ils m'ont accompagné et m'ont montré le chemin. Tous m'ont marqué au-delà de nos rencontres. Ils ont pour nom : Hak-Lae Lee, Denis Pylypiw, Shozo Awazu, Yutaka Yasumoto, Ryosaku Hirano, Peter Herrmann, François Besson, Haku Michigami, André Ertel, Anton Geesink, Jean Gailhat, Henri Courtine, Naoki Murata, Yasuhiro Yamashita.

J'ai beaucoup appris de mes partenaires d'entraînement, que ce soit à l'INSEP ou à Meiji, Tenri et Tokai, et davantage encore de mes adversaires, français bien sûr mais également étrangers. Je ne nommerai que ceux, parmi les plus renommés, qui, quelques fois dans la victoire mais le plus souvent dans la défaite, m'ont poussé à dépasser mes limites et à réfléchir à mes faiblesses.

Il y a d'un côté Jerzy Jatowtt, Zbigniew Bielawski, Dietmar Lorenz, Keith Remfry, Ramaz Kharshiladze et de l'autre, David Starbrook, Angelo Parisi, Jean-Luc Rougé, Walter Carmona, Tengiz Khubuluri. De ces moments de grande intensité si riches en émotions, je retire une expérience rare.

Associées à mon parcours universitaire, ces confrontations de styles tellement variés m'ont incité à construire une vision du judo, de son enseignement et de son apprentissage fondée sur une approche tentant de faire coïncider un vécu forgé par l'empirisme et le pragmatisme et une réflexion nourrie par les hypothèses scientifiques en vigueur.

Je n'oublie pas mes amis. De longue date, nous partageons régulièrement des points communs, des interrogations et des différences. Ils habitent à Bordeaux, Paris, Lyon, Montauban, Marseille, Clermont-Ferrand, Barcelone, Lausanne, San Francisco, Tsukuba, Tokyo, Kyoto... ou ailleurs, mais qu'importe la distance tant l'amitié et la passion qui nous unit sont grandes et toujours intenses.

Ces remerciements seraient incomplets si je n'exprimais pas mon plus grand respect et toute mon amitié à Jean-Luc Rougé, mon parrain pour la remise de ce très haut grade. Nous avons fait plusieurs fois route commune et je lui en suis très reconnaissant tant sa présence m'honore.

Bordeaux, Juillet 2025.



Michel Brousse



Naples, 1971
Finale du championnat d'Europe juniors
contre Ramaz Kharshiladze

3.

INTRODUCTION

L'étude présentée ici pose une question fondamentale, celle de l'enseignement du « savoir combattre » en judo et par conséquent de l'apparente dichotomie qui existerait entre la technique et la tactique. Quel regard les enseignants portent-ils sur la tactique en judo ? Comment ce savoir est-il transmis aux judoka tout au long de leur apprentissage ? Quels modèles l'institution fédérale propose-t-elle, comment et pourquoi ?

Afin de donner du sens au thème retenu pour cette contribution, je rappellerai rapidement le parcours particulier qui a été le mien. Je mettrai en évidence l'importance d'une trajectoire personnelle en évoquant les étapes successives qui caractérisent mon évolution et fondent ce choix. La démonstration qui suit est organisée en deux temps. Le premier interroge un siècle d'enseignement du judo en France. Il débute en 1925, date de la plus ancienne archive disponible à nos jours relatant un cours de judo à Paris. Le regard historique met en relation les époques, les conceptions et les tendances. Il dévoile les moteurs d'évolution et place le rôle des individus dans le cadre général des influences culturelles, économiques et politiques. Il fournit un cadre sans lequel l'analyse ne serait que descriptive. Le deuxième temps est celui de l'étude proprement dite. Les contenus d'enseignement sont examinés dans le détail du point de vue du rapport de juxtaposition ou d'intégration des notions de technique et de tactique dans les méthodes officielles qui se sont succédé.

La transmission orale qui domine en judo est une richesse mais aussi une faiblesse. Les sources utilisées visent à combler le déficit d'archives. Je n'ai donc pas hésité à faire appel aux publications marquantes, véritables héritages manuscrits de professeurs expérimentés. Au plan international, le Japon a longtemps été considéré comme la référence fondamentale, mais le judo japonais est loin d'offrir l'unité de conception qu'on lui prête depuis l'étranger. Un regard attentif n'ignore pas les différences de tendances. Le judo tricolore est aussi un modèle envié puis copié, adopté mais également adapté. De nos jours, certains pays n'hésitent pas à faire des propositions alternatives. Comme la France qui a su s'émanciper du Japon, certaines nations s'affirment en produisant leurs propres approches pédagogiques. L'objet de cette contribution est aussi de relever et de confronter les différentes approches existantes.

Le thème retenu pour cette contribution au grade de 8^e dan est au croisement d'expériences que j'ai acquises dans des domaines distincts allant du simple pratiquant, au compétiteur, à l'enseignant-chercheur et au dirigeant. Je débiterai par une présentation rapide de cette trajectoire personnelle et de ces expériences multiples effectuées dans des contextes à la fois historiquement marqués mais aussi culturellement très différents. Je m'efforcerai de relever la nature des influences.

J'entretiens avec le judo une relation de longue date. J'ai revêtu mon premier judogi en juillet 1959, à Toulouse. Riche de l'enseignement et de la conception du judo transmise par mon père, j'ai eu accès à la culture de la génération des pionniers du judo français. Dans les années 1960, la vie du pratiquant n'était ponctuée que par les passages de grades, les visites attendues d'un expert japonais ou les premiers stages d'été. L'esprit de compétition était certes présent mais les compétitions ne sublimaient que quelques fois l'an l'intensité des passions et des rivalités régionales. La victoire n'était appréciée que dans la beauté du geste et la noblesse du comportement. La confrontation physique se devait de révéler le dépassement de soi. Dans cette



Janvier 1969, Tournoi Espoirs de Schwerin, avec
P. Barraco, A. Chaudeseigne,
S. Culioli, J-C. Massi

conception très coubertinienne de l'effort sportif, le maître apparaît comme le guide qui forge les esprits avant d'instruire les corps.

Le judo que je pratiquais reflétait les caractéristiques de son temps. J'avais un « spécial », *uchi mata* en l'occurrence, et un *kumi kata* efficace.¹ Tout se jouait en termes de déplacements et de réactions pour trouver la bonne opportunité. On ne parlait pas tactique, du moins jamais spontanément. L'objectif était simple et direct: gagner par *ippon* ! L'attitude offensive dominante à cette époque était calquée sur le modèle japonais que les champions comme Inokuma ou Okano puis Sasahara ou Fujii illustraient alors de la plus belle des manières tout comme Jean-Claude Brondani ou Guy Auffray.

L'enseignement était encyclopédique. Avoir des préférences n'excluait pas la connaissance d'une large palette de mouvements. Ne pas aimer le *ne waza* ne signifiait pas ignorer les principes et les subtilités. Temps privilégié d'expériences, le *randori* gardait le sens d'un exercice de perfectionnement. Dans la grande majorité des clubs, l'enseignement du savoir technique était organisé de manière séquentielle, algorithmique pourrait-on dire. À la forme statique s'ajoutaient les opportunités, défenses, enchaînements, contreprises et liaison au sol. Ce savoir élargi a fait la réputation de nombreux champions français autant appréciés pour leur efficacité que pour leur style et leur élégance sur le *tatami*.

L'orientation sportive généralisée et la multiplication des enjeux consécutifs à l'inscription du judo au programme olympique ont modifié cette conception exhaustive du savoir. L'éventail s'est resserré, privilégiant l'étude des situations d'affrontement et l'exploitation de dispositions réglementaires sans cesse renouvelées. Hybridée par le style des luttes folkloriques, la manière de combattre de compétiteurs de plus en plus soumis aux exigences du sport professionnel a profondément modifié l'enseignement du judo au point de remettre en question les principes fondamentaux des modes de transmission.



Janvier 1969, Tournoi de Schwerin

En raison de rapides succès sportifs, je fus très rapidement opposé à des combattants fort peu influencés par le style japonais, en particulier ceux représentant l'URSS et les pays de l'Est. La différence de savoir technique donnait certes un avantage. Mais celui-ci était souvent réduit par des adversaires possédant une condition physique maximale ainsi qu'une gestion très judicieuse et optimisée du règlement d'arbitrage. Le décalage entre un classicisme technique recherchant le *ippon* et une vision principalement guidée par l'obtention du résultat m'a contraint à une très rapide adaptation. L'entrée en lice des combattants de l'URSS et des pays de l'Est, plus précisément dans la perspective des Jeux de Munich en 1972, a été le véritable déclencheur du changement de regard sur la préparation

¹ Au moment d'écrire ces lignes, je me souviens. C'est assurément pour compenser le fait que le cadet que j'étais n'avait qu'une faible maîtrise de la défense sur *ko uchi gari*, que Denis Pylypiw, certes -63 kg mais champion de France seniors et médaillé européen dans sa catégorie, me disait que je ne savais pas tenir le judogi; « il allait me montrer ». Au bout de plusieurs jours, après de nombreux *randori* (et de encore plus de *ko uchi gari*), j'ai soudain eu la sensation d'avoir enfin assuré un bon contrôle. Nous nous sommes regardés, il a souri et m'a dit: « Ça y est, tu as compris. Tu l'as ! ». Il s'est reculé, m'a salué... et n'a jamais plus voulu refaire *randori* avec moi... Ce jour-là, j'ai franchi un cap en termes d'efficacité. J'ai gagné un temps précieux. Aujourd'hui, je me dis que si je n'avais pas croisé « Pilou » lors de mon premier stage à l'INSEP, sans ses conseils et cette sympathie immédiate, ma carrière aurait pu être différente. Une méthode, fût-elle officielle, ne remplacera jamais ce type de transmission privilégiée mais elle peut poser les bases solides qui conduisent les jeunes pratiquants dans la direction du progrès de manière plus rapide.

des athlètes nationaux. N'oublions pas la transformation du règlement d'arbitrage avec la création d'un tableau d'affichage portant les nouveaux avantages correspondant au *koka*, *yuko* et leurs pendants en pénalité, *shido* et *chui* (plus le *keikoku* correspondant au *waza ari*).

Une fois ma carrière sportive terminée, ce questionnement n'a pas perdu de son intérêt. Nommé entraîneur de la section Sport-Études du lycée Michelet à Vanves, j'ai dû immédiatement m'inscrire dans une recherche de résultats en compétition. J'ai des souvenirs très vifs et très positifs de cette période durant laquelle je me suis efforcé de faire atteindre des objectifs sportifs mais aussi scolaires tout en préservant l'équilibre entre compétition et éducation.² De cette expérience très riche au plan humain, je conserve d'excellentes relations avec nombre d'anciens élèves.

Pour des raisons familiales, j'ai quitté Paris et j'ai pris une nouvelle fonction comme enseignant à la Faculté des Sciences du sport et de l'éducation physique à Bordeaux. En poste dans le milieu universitaire, j'ai pu poursuivre mes études et mes recherches sur le judo au sens large. J'ai successivement obtenu le Brevet d'État 3^e degré, puis l'agrégation d'éducation physique et sportive et un doctorat en STAPS. Ceci m'a conduit à participer à des colloques, à rédiger des articles pour des revues à comité de lecture, à donner des conférences et à approfondir mes réflexions dans un cadre académique. J'ai concentré mes travaux sur l'histoire du judo, sans pour autant abandonner la réflexion sur l'enseignement.

Grâce à mon passé sportif et aux excellents rapports entretenus avec le milieu fédéral, et avec François Besson en particulier, j'ai été sollicité à de nombreuses reprises dans le cadre d'échanges internationaux organisés sous l'égide de la Fédération internationale et de la Solidarité olympique. Au début des années 1980, j'ai tout d'abord effectué des stages pour entraîner des équipes nationales. Conscient de l'évolution du judo sportif, j'ai progressivement orienté mon action vers l'enseignement de manière à la fois pratique et théorique. Dans la plupart des cas en lien avec les fédérations nationales mais quelques fois à titre privé, je continue à être sollicité. J'ai successivement officié, souvent de manière répétitive, en Islande, Danemark, Venezuela, Portugal, Espagne, Norvège, Angleterre, Croatie, États-Unis, Brésil et au Japon.

Mon implication, durant une dizaine d'années au sein de la Fédération internationale comme directeur de la recherche puis directeur des médias et porte-parole du président Yong Sung. Park m'a permis d'appréhender d'une autre manière la diversité du judo mondial. Proche de Yasuhiro Yamashita, alors directeur de l'éducation de la FIJ, j'ai participé au document *Coaching judo for juniors*.³ Ce DVD, largement diffusé dans le monde, est unique en son genre. Édité en cinq langues (anglais, français, espagnol, japonais, arabe), il détaille l'apprentissage du judo pour de jeunes débutants. Aux côtés de l'Écossais Peter Gardiner et de l'Italien Franco Capelletti, j'ai présenté des situations semblables à celles utilisées dans l'enseignement du judo en France.

Sans jamais m'éloigner du tatami, j'ai occupé plusieurs postes de direction durant lesquels j'ai été confronté au fonctionnement des institutions. Dans le cadre des responsabilités que j'ai eues à remplir au sein de la FIJ puis de la FFJDA où j'étais en charge du développement de la culture, comme dans l'élaboration de ce texte, mes choix ont toujours été dictés par une politique tournée vers la modernité mais respectueuse des traditions.

Ce survol biographique évoque la lente construction d'une conception reliant science et empirisme. Le thème choisi pour cette contribution privilégie l'efficacité mais conserve toute sa place à la dimension

² Ces quelques années passées au lycée Michelet m'ont beaucoup apporté. J'ai éprouvé un grand plaisir à accompagner puis à suivre les exploits sportifs de Jean-Raymond Marquez, Jean-Daniel Delrieux, Pascal Bozo, Nasser Néchar, Bertrand Amoussou, Pascal Tayot et Christophe Gagliano.

³ Michel Brousse, *Coaching judo to Juniors, [L'enseignement du judo aux enfants]*, Présentation par Yasuhiro Yamashita, directeur de l'éducation et de l'entraînement de la Fédération Internationale de Judo, Fighting Films, The IJF Coaching Series, Bristol, United Kingdom, DVD Pal et NTSC, 5 langues : français, anglais, espagnol, japonais, arabe, 85 min, 2006.

culturelle et éducative. Le caractère académique de ce texte est implicitement dicté par l'obligation de transmission qui m'incombe comme à tous les haut gradés. En premier lieu, cette tâche tient à la fonction que je remplis actuellement comme secrétaire de l'Académie française de judo. La mission principale de cette vénérable institution est de préserver et transmettre le patrimoine du judo aux nouvelles générations. Je me devais de l'honorer.

Un même devoir résulte de la décoration qui m'a été remise par le gouvernement japonais. En novembre 2016, j'ai reçu l'Ordre du Soleil Levant Rayons d'or avec rosette en raison de la « contribution de [mes] travaux académiques aux échanges dans le monde du sport par le biais du judo et à la compréhension réciproque entre le Japon et la France ».⁴ Se montrer digne de cette distinction implique de poursuivre dans la même voie.

Enfin, le désir de laisser une trace écrite, documentée et argumentée s'inscrit dans la volonté de montrer que le judo ne se réduit pas à une simple activité de combat. La tradition orale du judo, j'y reviendrai, est une limite aux échanges et aux débats, qui lorsqu'ils existent s'effacent avec le temps. Il est bien connu que les institutions n'ont pas de mémoire, que beaucoup de décisions restent conjoncturelles et ignorantes du passé. Il est important d'essayer de combler cette lacune.

Les finalités du judo s'affichent sous forme de maximes dans tous les dojo du monde et prônent l'entraide et la prospérité mutuelle. Or, la référence systématique au savoir technique classique et aux formes prédéfinies des *kata*, telles qu'elles ont été établies il y a 130 ans, crée des décalages majeurs qui ont une forte tendance à démotiver les pratiquants d'aujourd'hui. Le nombre de candidats aux épreuves du premier *dan* a considérablement chuté. Trop sportif, le judo ne peut intéresser que ceux qui ont les moyens physiques de s'y adonner dans la durée.

Poursuivre l'œuvre du fondateur pour accueillir de nouveaux adhérents, n'est assurément pas de baisser le niveau d'exigence de l'examen au grade supérieur. C'est avant tout lancer une réflexion collective pour poser la question de l'adéquation de l'enseignement et des grades aux caractéristiques de la société d'aujourd'hui. Le regard attentif sur l'histoire des modes de transmission nous permet de mieux comprendre les transformations qui ont été opérées et de mieux répondre aux enjeux actuels.

⁴ <https://www.mofa.go.jp/files/000200245.pdf>

4.

UN SIÈCLE D'ENSEIGNEMENT DU JUDO EN FRANCE (1925-2025)

Dans ses mémoires, le judoka journaliste et écrivain célèbre, Keishichi Ishiguro, relate son infortune d'enseignant durant sa tentative d'implantation du judo à Paris, en 1925.⁵ Le témoignage de Bernard Lerolle, qui fut son élève, est à ce jour l'archive la plus ancienne relative à l'enseignement en France. Il est cité dans l'ouvrage de Jean-Philippe Damié, *Le palmarès du judo français* : « Il y avait une trentaine d'élèves qui pratiquaient ce sport nouveau. Cependant, à chaque cours, il n'y avait que 4 à 5 pratiquants. Leur âge moyen était de 30 ans. Les cours de Maître Ishiguro étaient informels. Au début de la séance, échauffement, puis l'apprentissage de quelques prises debout pour terminer par des prises au sol. Quelquefois, nous terminions par des randori. »⁶

Maurice Cottureau, à qui Mikinosuke Kawaishi a décerné la ceinture noire en 1939, se souvient lui aussi de ses cours au club Franco-Japonais : « L'entraînement était à base de répétitions, d'études de mouvements et de randori souples. Maître Kawaishi enseignait à chaque leçon une nouvelle technique et il marquait d'une croix, dans un gros livre qui lui servait de manuel d'enseignement, les mouvements qu'il avait choisis. Il n'y avait pas de nomenclature précise au début. Il fallait se souvenir de l'exécution de chaque projection comme elle avait été démontrée.⁷

Ainsi, l'apparition de ce qu'il est convenu d'appeler la « Méthode Kawaishi » est-elle plus tardive ? Elle est consécutive aux contacts que l'expert a noués après son arrivée en France. Henri Birnbaum le confirme : « Il est évident, même pour moi, que sa méthode a été mise au point entre 1937 et 1941/1943 et qu'en attendant, il enseignait sans aucune méthode définitive.⁸

À l'origine, se trouve l'initiative de l'ambassadeur du Japon à Paris, Yotaro Sugimura, qui met l'expert japonais en relation avec Moshe Feldenkrais. Ce dernier, d'abord étudiant à l'École spéciale des



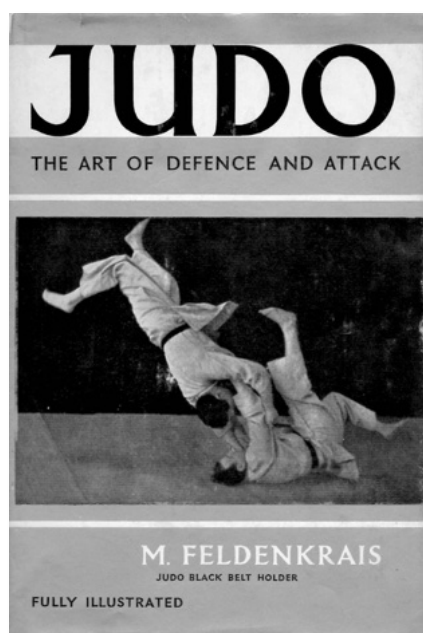
Le judoka samouraï autour du monde

⁵ Keishichi Ishiguro, *Judo sekai musha shugyoki [Le judoka samouraï autour du monde]*, Tokyo, Kawazu Shoten, 1953, 206 p.

⁶ Philippe Damié, sous la direction de Jean Donzel, *Le palmarès du judo français*, Choisy-le-Roi, C.E.S., 1990, p. 46.

⁷ Interview de Maurice Cottureau, rapportée par Claude Thibault, *Un million de judokas, histoire du judo français*, Paris, Albin Michel, 1966, pp. 28-29

⁸ Henri Birnbaum fut un des premiers élèves de Mikinosuke Kawaishi. Correspondance, 12 janvier 2000.



Judo, the Art of Defence and Attack,

travaux publics de la ville de Paris, devient collaborateur de Paul Langevin et de Frédéric Joliot à l'Institut du Radium. Il est le véritable fondateur du judo en France.⁹ Il témoigne de ses nombreux échanges avec Kawaishi. Il rapporte leur projet d'ouvrage commun et les deux années de recherche et de collaboration qui aboutissent à une manière nouvelle de présenter l'enseignement. Les documents et une série de 600 photographies attestant de leur collaboration ont résisté à l'usure du temps. Ils sont en possession d'un chercheur israélien, spécialiste des arts martiaux, Moti Nativ. Dans *Judo, the Art of Defence and Attack*, Moshe Feldenkrais déclare :

« My publishers' suggestion decided Professor Mikonosuke Kawaishi (fifth Dan) and myself to materialize the work we planned long ago. We spent almost two years preparing the photographs, and had the satisfaction of obtaining some illustrations showing both of us in action, which I am not afraid to call unique.

We have covered the entire field of Judo, including counters, combinations, and all the Katas. We have also added the best and most ingenious tricks of ancient Ju-Jitsu; special attention has been devoted to self-defence tricks as taught in Dojo and to their application in real fighting with and without weapons.

The occupation of Paris unfortunately brought to an abrupt end our long and instructive collaboration since I founded the Jiu-Jitsu Club de France. Now I have written this first book single-handed. Most of the illustrations, however, are made from photographs où l'incomparable skill et grace de M. Kawaishi sont à voir. »



Planche de recherche
graphique par Jean Gailhat

Traduction: La suggestion de mon éditeur nous a décidé, le professeur Mikonosuke Kawaishi (cinquième Dan) et moi-même, de concrétiser le travail que nous avions prévu depuis longtemps. Nous avons passé presque deux ans à préparer les photographies et nous avons eu la satisfaction d'obtenir quelques illustrations nous montrant tous les deux en action, que je n'ai pas peur de qualifier d'uniques. Nous avons couvert tout le champ du Judo, y compris les contres, les combinaisons et tous les Katas. Nous avons également ajouté les meilleures et les plus ingénieuses techniques du Ju-Jitsu ancien ; une attention particulière a été consacrée aux formes d'autodéfense telles qu'elles sont enseignées dans les Dojo et à leur application dans le combat réel avec et sans armes. L'occupation de Paris a malheureusement mis fin à notre longue et instructive collaboration depuis que j'ai fondé le Jiu-Jitsu Club de France. C'est donc seul que j'ai écrit ce premier livre. La plupart des illustrations, cependant, sont faites à partir de photographies où l'on peut voir l'habileté et le style incomparables de M. M. Kawaishi. »¹⁰

⁹ Pour plus de détails voir Michel Brousse, *Les racines du judo français. Histoire d'une culture sportive*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 367 p.

¹⁰ Feldenkrais Moshe, *Judo, the Art of Defence and Attack*, London, Frederick Warne and Co. Ltd, 1944 (1938), pp. 5-6.

La « méthode Kawaishi » forme un tout. Elle comprend 147 techniques. En premier lieu, elle se caractérise par l'association d'un contenu d'enseignement et d'une hiérarchie de grades traduite par des ceintures de couleur déjà en usage en Grande-Bretagne. La classification qu'elle propose constitue un « prêt-à-enseigner » très efficace pour le professeur comme pour l'élève. Mais, la « méthode Kawaishi » ne se réduit pas à sa simple dimension technique ou pédagogique. C'est aussi et peut-être avant tout une manière particulière de considérer le judo comme l'expression d'une culture martiale qui s'impose à ses adeptes, dicte leurs attitudes et leurs comportements.

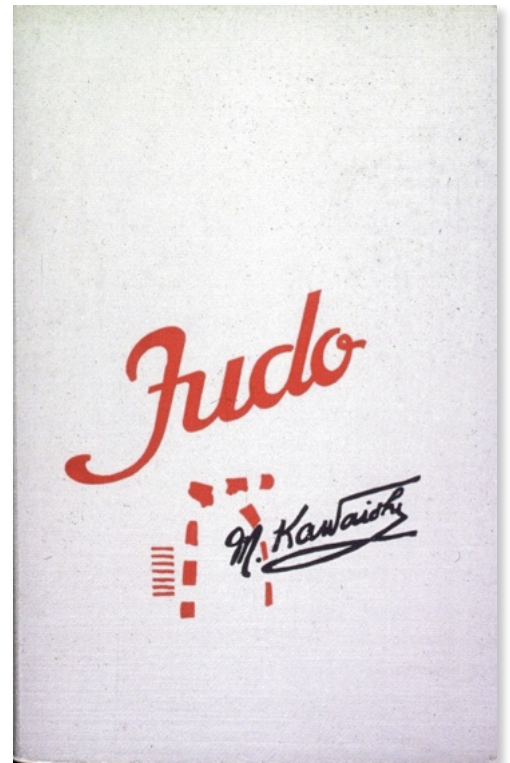
Dans la « méthode Kawaishi » ainsi mise en forme, la numérotation des prises est préférée aux appellations descriptives ou imagées utilisées au Japon. Comparée au *gokyo* de la « méthode de Kano », qui est celle que Kawaishi a étudiée durant son apprentissage, l'ordonnancement retenu diffère également par le nombre plus important de techniques et par un mode de regroupement légèrement différent. L'identification du champ des connaissances est facilitée. Le processus de mémorisation est simplifié. À son tour, le physicien a influencé le praticien. C'est en 1951, seulement, qu'une publication que l'on peut qualifier d'officielle, *Ma Méthode de Judo par Maître Kawaishi*, fixe de façon précise le contenu technique définitif de la méthode et parachève l'œuvre commencée du temps de Feldenkrais. En fait, l'ouvrage doit beaucoup à la forme terminale donnée par Jean Gailhat, auteur des textes et des dessins.

Assistant de Kawaishi, secrétaire général de la FFJJJ, Jean Gailhat est docteur en droit, diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris. Comme Paul Bonét-Maury, il a mis sa passion, son sens de la logique et de l'organisation au service du judo et de la cause fédérale. En rédigeant ce texte, Jean Gailhat formalise la méthode et lui donne l'existence concrète qu'elle n'avait alors qu'imparfaitement. *Ma Méthode de Judo* devient une référence indispensable pour l'enseignement et les passages de grades. Forme occidentalisée de l'art japonais, elle sera très largement diffusée en Europe, mais aussi sur les continents africain et américain.

L'occidentalisation de la méthode de Kano se perçoit également dans une conception particulière du geste technique. Le judo de Kawaishi est un judo plutôt statique dans lequel l'action musculaire est valorisée par rapport aux sensations. « Mettre la jambe et pousser fort ! » disait le Maître aux élèves hésitants. Dans son enseignement, Kawaishi conserve certains des mouvements inspirés du jujutsu de combat qui ne figurent pas ou plus dans le judo de Kano (clés de cou, de jambe, de poignet, 11^e immobilisation...).

Norikazu Kawaishi livre son point de vue sur la méthode de son père

Tout est à repenser. Pourquoi le judo, principe universel comme le définit Kano, serait-il réservé à une élite (élèves doués) ? Pourquoi l'individu lambda aux capacités très moyennes ne pourrait-il pas profiter des bienfaits de cette discipline ? Pourquoi enseignerait-on le judo en déplacement à des occidentaux aux longues jambes fragiles exposées aux prises d'appuis maladroites donc aux accidents ? [...] Des réponses proposées par mon père sont né le judo actuel. Même si l'élève est médiocre, il a droit à un enseignement de qualité et à une méthode adaptée à ses possibilités. Si l'occidental est fragile des



Kawaishi, *Ma Méthode de judo*.
Textes et dessins de Jean Gailhat

membres inférieurs, il faut commencer par une étude statique des techniques. La possibilité de pratiquer les ciseaux de jambes ou les clés de jambes peut les lui renforcer. Si les jambes sont longues et moins solides que celles des Japonais, il faut adapter les techniques. [...] Sa méthode, il l'a voulue différente du gokyo du Kodokan (bien plus pauvre techniquement) qui privilégie le judo de traction (hiki no judo) et qui débute par de ashi barai. Il met en avant le judo de poussée (oshi no judo) favorisant les techniques arrière et le ne waza.¹¹

Ce discours est tenu par un technicien compétent, 7^e dan de judo, mais on ne peut ignorer certaines marques de subjectivité ainsi qu'une tendance à la justification *a posteriori*. Cependant, au-delà de la divergence de points de vue sur les causes de l'adaptation technique et sur la pertinence des arguments, il convient de retenir le poids de l'influence culturelle. Le judo proposé par Kawaishi se définit comme étant adapté pour l'Occident.¹² Ainsi, la forme des techniques semble-t-elle dictée par la fonction qui leur est assignée. L'à propos de ce constat rejoint les principes d'esthétique fonctionnelle mis à jour par André Leroi-Gourhan dans ses études sur la fonction et la forme des outils.¹³ Comme pour les couteaux et les sabres étudiés par le paléontologue, le mouvement de judo a une fonction à remplir dans laquelle l'utilité s'accorde au contexte culturel et social. L'auteur du *Geste et la parole* déclare : « La fonction reparaît ici, mais plus clairement, comme une simple formule physique, abstraite et dénuée d'autre base esthétique que de celle qui tient à l'harmonie des équations. » Si la « méthode Kawaishi » attache une place importante aux techniques d'auto-défense que l'expert a beaucoup enseignées durant son périple hors-Japon, la raison majeure réside dans l'intérêt que les adhérents portent à un art japonais du combat qui promet l'invincibilité.

L'art de projeter respecte le cadre défini par l'anatomie et la mécanique mais adapte sa forme aux intentions de ceux qui le pratiquent. Dans ce que font les élèves de Kawaishi, la forme du geste technique tient autant à ce que celui-ci représente virtuellement qu'à ce qu'il permet concrètement. L'objectif se situe autant, et parfois plus, dans sa symbolique que dans sa réalisation en situation d'opposition. À cette époque, le judo se fait avec l'autre plus qu'il ne se fait contre l'autre. Il serait vain de vouloir comparer les compétences des générations successives, mais dans le contexte des années 1950, la compétition n'a encore qu'une place réduite et la technique des judoka s'applique dans le contexte d'un affrontement fictif, à la fois reconstruit et ritualisé, où les codes comptent autant que les actions. Le judo et ses techniques donnent une dimension spirituelle à la performance.

¹¹ Norikazu Kawaishi « Mikinosuke Kawaishi shi-han 10^{ème} dan », *Bulletin n° 43 de l'Académie de Judo Michigami*, [mai 1999], s.p.

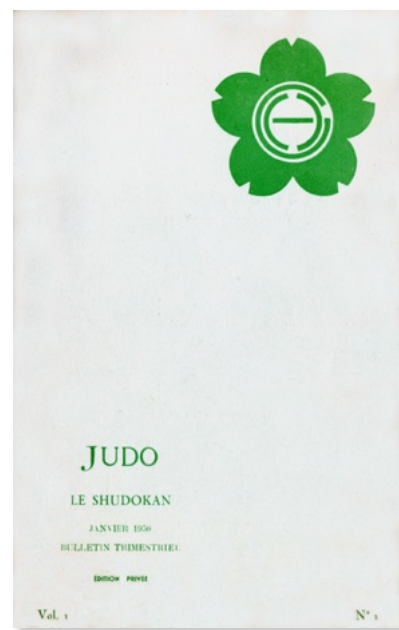
¹² Je ne retiens pas l'argument morphologique fort peu pertinent qui relève des stéréotypes. Si la différence d'âge entre les étudiants japonais d'alors et les judoka Français quadragénaires majoritaires dans les années 1940-1950 peut-être remarquée, cet écart très conjoncturel a vite été comblé.

¹³ André Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole, La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel, 1965, pp. 120-137.

4.1

DE LA GUERRE DES « MÉTHODES » À L'UNIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'arrivée d'Ichiro Abe à Toulouse s'inscrit dans un contexte d'opposition politique. Le *Shudokan* a été fondé en janvier 1950 par Georges et Robert Lasserre. Le club est affilié au *Budokwai* de Londres et édite sa propre revue. Les frères Lasserre défendent l'idée que le judo doit servir au progrès de l'homme bien au-delà de toute stratégie individuelle ou organisationnelle. Dans un de ses courriers au président Paul Bonét-Maury, Robert Lasserre déclare : « *Le judo est une grande chose parce qu'il franchit les barrières et nous touche tous. Il est universel et c'est ce sentiment d'universalité qui doit arriver à nous pénétrer. Il n'y a pas de races différentes, de couleurs différentes, de classes différentes, il y a des hommes, des frères, des pèlerins sur la route du progrès humain. Nous devons tendre la main en toute franchise et simplicité. C'est ainsi que nous deviendrons meilleurs.* » Robert Lasserre poursuit : « *Personne ne peut considérer un pays comme un fief, surtout en ce qui concerne le judo qui touche étroitement au domaine de l'enseignement et de la culture humaine. [...] Le judo ne saurait être emprisonné dans un quelconque uniforme qu'il soit national, racial, financier, sectaire ou personnel.* »¹⁴



Revue du Shudokan

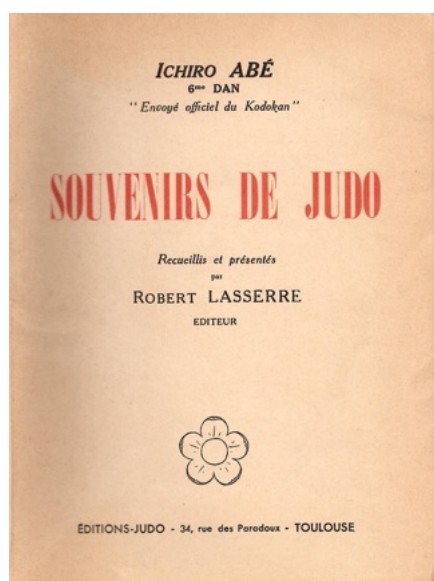
Les dirigeants nationaux ont une politique qui accepte mal les initiatives extérieures au système défini par Kawaishi, mais c'est sans compter sur la détermination des responsables du *Shudokan*. Celle-ci est d'autant plus grande qu'ils se donnent les moyens de leurs ambitions. Sur la base du mécénat, ils créent des bourses d'études pour des étudiants japonais. Ichiro Abe est l'un d'entre eux. Sixième dan, brillant technicien, il séduit les judoka de la région toulousaine puis les professeurs parisiens qui se déplacent régulièrement en Occitanie et deviennent très vite des élèves passionnés.

Au niveau le plus apparent, celui des pratiques, la différence d'approche se traduit par un profond changement dans le rapport des individus à leur discipline. Le choix de la « méthode » du Kodokan représente une volonté de « ré-orientalisation » du judo, un retour aux sources jugé indispensable. Axe d'enracinement, la self-défense n'est, pour Abe, qu'un jeu dérisoire. Sa critique n'est pas voilée. « On peut croire à la présomption et à la vanité de ceux qui travaillent uniquement pour devenir invincibles ».¹⁵

La « méthode Kawaishi » est un effort de rationalisation. Mais sa mise en œuvre, trop rigide, n'a pas suivi l'évolution des mentalités. Le judo démontré par Abe est un judo souple et aérien qui privilégie le mouvement et libère le corps. Le dynamisme des formes, la création et l'exploitation du déséquilibre, la

¹⁴ Courrier adressé par Robert Lasserre à la FFJJJ, juin 1950.

¹⁵ Abe Ichiro, *Judo*, Paris, Chiron, 1964, p. 201



Souvenirs de judo par Ichiro Abe

recherche de sensations rompent avec le travail statique jusque-là enseigné que seuls des judoka d'exception ont pu ou su dépasser.

Le judo renouvelle sa motricité. L'exercice physique et spirituel devient un jeu intellectuel et corporel, l'affrontement, un plaisir visuel. Le *gokyo no waza* est le programme d'enseignement officiel de la « méthode du Kodokan ». L'apprentissage débute avec *de ashi barai*, balayage du pied avancé. Kano justifie ce choix : « Le déplacement du corps qui se fait avec souplesse et précision doit anticiper sur celui de l'adversaire. La force musculaire ne joue qu'un rôle secondaire et doit être maîtrisée pour être efficace. La chute glissée est sécurisante et met le débutant en confiance. ». L'esthétique du judo Kodokan n'est pas sans soulever des critiques, en particulier de certains experts formés au Busen qui n'hésitent pas à qualifier Abe de « ballet dancer ».

Certains professeurs, contestataires de l'ombre, voient dans le succès de Abe l'opportunité de s'opposer à la direction fédérale. Ils affichent leur adhésion au Kodokan pour dénoncer les actes d'autoritarisme et le système pyramidal mis en place par Kawaishi et relayé par Bonét-Maury

et son groupe. C'est aussi pour eux l'occasion d'accéder à un niveau de grade qui leur serait refusé. La démarche de sédition qui conduit à la création, le 8 octobre 1954, d'une fédération dissidente, l'Union Fédérale Française d'Amateurs du Judo Kodokan, marque le temps fort de ce qu'il est convenu de définir comme la « guerre des méthodes ».

4.2

UNE « MÉTHODE » FRANÇAISE

Sous la présidence de Claude Collard, 25 des meilleurs experts français sont rassemblés dans une « commission nationale d'enseignement », qui devient par la suite le « Conseil pédagogique fédéral ». Ces professeurs sont chargés de donner un programme d'enseignement au judo français. En 1966, la « première méthode française » paraît en tant que *Cahiers techniques et pédagogiques, supplément à la revue Judo*. En préface, Georges Pfeifer, président de la FFJDA, déclare : « L'apparition des diplômes et brevets d'État, la préparation aux examens, font que l'enseignement fédéral doit être unifié. C'est le but de ces Cahiers techniques et pédagogiques ».¹⁶

¹⁶ FFJDA, « Les cahiers techniques et pédagogiques, supplément à « Judo », *Revue officielle*, FFJDA, s.d. [1966], s.l., s.p.

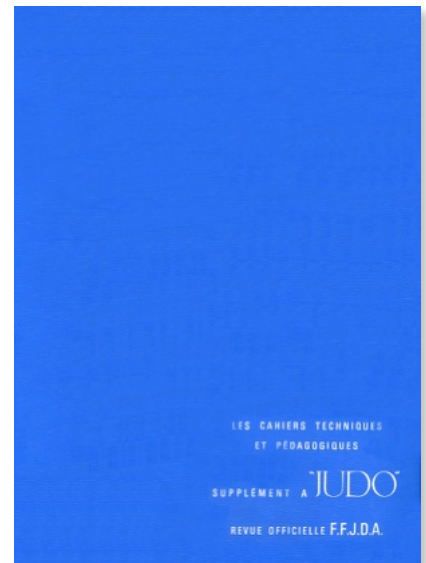
La nouvelle « méthode » constitue une synthèse des systèmes Kawaishi et Kodokan. Elle préserve la continuité mais affiche sa spécificité. Elle rompt ainsi avec son histoire et revendique une autonomie vis-à-vis du Japon. De manière caractéristique, le premier geste technique enseigné au débutant devient *o-goshi*, un changement, preuve si nécessaire, de la volonté affichée du renouveau et de l'indépendance. Un plan d'étude systématique des techniques debout est défini. Il comprend le nom, en français et en japonais, des généralités et une explication globale de la technique. Suivent les points essentiels, les fautes à éviter, les différentes opportunités, les esquives et défenses, les combinaisons, les contreprises et la liaison debout-sol. À cet ensemble formel sont ajoutés des exercices spécifiques. Un schéma similaire est présenté pour les techniques en *ne waza*.

La logique d'organisation reste la même. Le savoir est réparti en fonction des grades. À chaque couleur de ceinture correspond un éventail de techniques. Le système est simple. Il conserve le même attrait pour l'élève comme pour l'enseignant. Il se montre très efficace auprès des adultes et des adolescents désireux de progresser dans l'échelle des grades.

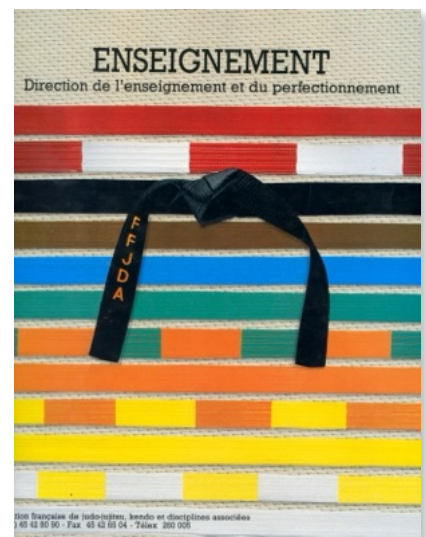
Des années 1940 jusqu'au début des années 1970, qu'elle soit recherchée ou rejetée, la dimension philosophique domine l'enseignement du judo au point d'en devenir un centre d'intérêt accepté, bon gré mal gré, par l'ensemble des pratiquants. Une telle logique d'apprentissage confie au judo une mission formatrice et éducative. Quant à la mesure des progrès, elle renvoie principalement au niveau de chacun et non à une évaluation sportive se traduisant par la hiérarchie des titres et des médailles. Dès lors, l'apprentissage ne peut être conçu qu'en référence à un idéal de maîtrise, fût-il théorique.

Au milieu des années 1970, le double bouleversement de l'orientation sportive d'une part, et de la juvénilisation des pratiquants d'autre part, perturbe fortement des enseignants peu préparés à un changement d'une telle ampleur. Beaucoup se trouvent très démunis pour affronter les nouveaux défis. Face à des élèves toujours plus jeunes, leur formation initiale leur permet mal d'intégrer avec pertinence les avancées des sciences humaines et de la didactique qui vont s'imposer dans l'apprentissage du geste moteur, ou de proposer des systèmes d'entraînement autres que ceux calqués sur le modèle de la préparation physique puisés dans des manuels d'athlétisme ou de musculation.

Il faut attendre le milieu des années 1980 pour que le modèle atteigne une limite dans l'incapacité de nombre d'enseignants à adapter leur mode d'intervention à la nouvelle population d'élèves. La fédération française de judo, sous la direction de Didier Janicot, propose alors une publication d'une autre nature. Fondée sur une logique intégrant des mises en situation d'opposition prenant de la distance vis-à-vis de l'approche analytique du geste technique spécifique pour privilégier la notion plus globalisante de « forme du corps », ce travail est un effort de synthèse associant l'excellence du vécu sportif de l'auteur à des savoirs scientifiques jusque-là mal intégrés, voire délaissés. L'avancée est certaine. Elle est cependant restée



Les cahiers techniques et pédagogiques



FFJDA, Méthode française d'enseignement du judo-jujitsu



Progression française
d'enseignement du judo-jujitsu, 2019

incomplète, freinée par le poids des habitudes et par une politique fédérale insuffisante dans la mise en œuvre.

On ne peut que regretter que la publication des travaux engagés en 2019 à des fins de réactualisation ne poursuive pas la voie tracée par l'ensemble de la démarche didactique initiée en 1977 par Daniel Roche avec *l'Approche pédagogique des 6/9 ans* puis poursuivie par Didier Janicot et ses collaborateurs. Le retour excessif à l'analytique et le manque de prise en compte du contexte marquent un arrêt, voire une régression, qui restent trop éloignés des principes établis de l'apprentissage du geste moteur.

La révolution copernicienne de l'enseignement du judo en France est inachevée. Certes, la centration sur la discipline a lentement cédé la place à un regard plus attentif sur les progrès de l'élève. Mais, la pertinence des situations d'apprentissage se heurte à un obstacle persistant : le contenu des « méthodes » officielles qui se sont succédé depuis l'origine et, en corollaire, l'absence de définition d'une véritable progression d'enseignement du « savoir combattre » en judo.

La contribution proprement dite présentée ici porte précisément sur ce dernier point et sur la nécessité, telle que je la perçois, de former progressivement les jeunes judoka à la réalité du *randori* et du *shiai*, sans distinguer ce qui relèverait d'un savoir technique et ce qui appartiendrait à un savoir tactique. L'institution fédérale a pour mission de proposer aux nouvelles générations de professeurs de judo des contenus et une méthodologie d'enseignement de qualité qui maintiennent la motivation des nouveaux adhérents et traduisent les avancées et les attentes de l'époque actuelle.

4.3

L'ENSEIGNEMENT DU JUDO À L'ÉCOLE

Une alternative aux propositions officielles a vu le jour à la fin des années 1990. Volontairement ignorée par un milieu fédéral informé mais peu intéressé par l'enseignement du judo en milieu secondaire, elle n'a obtenu qu'un succès d'estime. De 1995 à 2001, le Ministère de l'éducation nationale a demandé à un groupe d'experts, le Groupe technique disciplinaire (GTD), de rédiger un programme national pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement général et technologique de la 6^e à la terminale. C'est à ce titre que j'ai été sollicité pour concevoir et rédiger la partie relative au judo à l'école. La différence d'approche fondamentale imposée pour la rédaction des programmes renvoie à la place centrale accordée à la notion de compétence. Ainsi, devaient être distinguées les compétences propres à l'activité des compétences méthodologiques et sociales. Quand dans l'enseignement traditionnel, la démarche et l'évaluation ont pour référence le savoir technique, la commande ministérielle exige une mesure des

acquisitions de l'élève et une large appropriation de la discipline. En d'autres termes, le « savoir-faire du judo » se décline, toutes proportions gardées, en plusieurs rôles allant du pratiquant au spectateur, à l'arbitre et à l'entraîneur. La rédaction d'un programme d'enseignement, quant à elle, se devait de définir des degrés de maîtrise progressifs en précisant les niveaux de départ et d'arrivée, les contenus et les objectifs, les critères et les procédures d'évaluation.

Trois niveaux ont été retenus. Le premier cycle, celui de l'initiation, renvoie à la classe de sixième. La compétence à acquérir est « Chuter et faire chuter sans risque ». Quatre compétences propres le composent : 1) savoir chuter et projeter en contrôlant la chute de l'adversaire, 2) au sol, amener l'adversaire à plat dos pour l'immobiliser, 3) utiliser les déplacements de l'adversaire pour effectuer des attaques directes, 4) accepter le combat.

Le second cycle, en fin de collège, est celui de l'élève initié. La compétence à acquérir est « Construire l'offensive ». Il correspond au niveau de fin de collège. Quatre compétences propres le composent : 1) Varier la forme et les opportunités des attaques directes, 2) Enchaîner les attaques selon les réactions de l'adversaire (enchaînement dans la même direction que l'attaque initiale ou dans une direction complémentaire de l'attaque initiale), 3) Se préparer au combat (identifier les points forts et les points faibles de l'adversaire, connaître et appliquer les règles essentielles d'arbitrage), 4) Se donner un projet tactique et l'expérimenter durant le combat.

Le dernier cycle est celui de fin d'études en classe de terminale. La compétence à acquérir est « Conduire l'affrontement ». Quatre compétences propres le composent : 1) Construire un système d'attaque individualisé, 2) Assurer la poursuite de l'offensive, 3) Influencer l'attitude et le comportement adverse, 4) Gérer ses ressources selon l'évolution du rapport de forces.

Définir des niveaux de pratique, élaborer les contenus d'enseignement, établir les critères et les procédures d'évaluation... sont constitutifs de la notion même de progression d'apprentissage. À chacun de ces niveaux est associé un contexte de réalisation défini qui précise le niveau d'opposition pour la vérification des compétences visées. Ici, il s'agit de formes de *randori* à thème présentant des degrés croissants d'opposition.

Savoir-faire du judo ne signifie plus cumuler des connaissances pour accéder au niveau de grade supérieur. Le critère est celui de la compétence en situation. La technique devient un outil au service du savoir-faire de l'élève. La connaissance n'est plus cumulative et fondée sur la complexité des gestes. Elle devient concentrique en servant à franchir des niveaux de difficulté de plus en plus élevés.

Cette démarche est conforme à la logique interne du judo qui place le rapport de forces inhérent à toute forme de combat au cœur de l'activité de l'élève. Elle s'organise dans le respect d'une logique externe forte des éléments culturels et éducatifs. Combattre, étymologiquement, signifie « se battre avec ». Le judo est un duel mais il est aussi un duo. Ce n'est pas parce que le combat est central qu'il doit être premier. De la même manière, la référence au modèle du haut niveau et aux choix que les compétiteurs expérimentés sont contraints de faire pour atteindre leurs objectifs de performance ne doit pas inciter les enseignants à donner la priorité à la recherche de l'efficacité. La formation du judoka doit précéder celle du compétiteur. Ainsi, la notion de performance, au niveau de l'élève, sera-t-elle comprise dans le sens anglo-saxon du terme, c'est-à-



Document d'accompagnement des programmes d'EPS



Des techniques et des grades

dire dans l'optimisation de la réalisation personnelle. Le combat doit rester un jeu où l'essentiel est de s'être surpassé, non d'avoir surpassé ses adversaires. C'est à cette condition que le judo peut permettre une meilleure connaissance et une meilleure affirmation de soi, ainsi conduire à l'autonomie. Le choix de la compétition et du judo sportif doit être celui de l'élève, non celui de ses parents ou de son enseignant qui doit rester un guide.

En corollaire de cette approche, il convient d'examiner la définition du sens donné à la technique en judo. Le regard historique, tout comme l'expérience, nous le montre : tout geste technique revêt un caractère instable, individuel, adaptatif, en constante évolution et très dépendant du contexte de son application. Ainsi, le contexte du combat détermine-t-il la forme et la logique des actions. La distinction technique et tactique s'en trouve d'autant moins fondée que chaque acte offensif ou défensif est dicté par les circonstances. La reproduction des formes gestuelles de projection, si elle conserve toute sa pertinence pour des raisons de respect de l'anatomie et de la biomécanique, ne peut plus être imposée pour des raisons esthétiques. À l'enseignement des morphocinèses (*morpho* : forme, *cinesis* : mouvement), dont il ne s'agit pas de nier l'efficacité, s'ajoute de manière décisive une approche privilégiant les topocinèses (*topos* : lieu, objectif, *cinesis* : mouvement). À titre anecdotique, rappelons-nous les réactions outragées de certains puristes à la vue des *morote* à genoux « inventés » par Jean-Jacques Mounier au tout début des années 1970. Bien qu'heurtant les idéaux de l'époque, l'adaptation d'une projection dans une circonstance où les combattants optaient pour une position plus accroupie n'était pas très originale, en témoignent les gestes des lutteurs reproduits sur les vases de la Grèce antique.

Ce constat me conduit à proposer une définition autre de la technique en judo en m'écartant résolument de la vision d'une forme à reproduire pour considérer la technique comme « une solution au problème posé par l'adversaire ». Par un effet immédiat, l'enseignement donne ainsi la priorité à l'enseignement des problèmes et à l'individualisation des solutions. Dans une telle perspective, la distinction entre technique et tactique perd tout son sens. L'échelle des grades de *kyu* n'est plus établie à partir d'un corpus technique en évolution constante, mais sur la base des capacités de l'élève à résoudre des catégories de problèmes.¹⁷

Implanté en France au début des années 1900, l'art japonais a connu une expansion remarquable dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les représentations collectives se sont construites sur l'image d'un Japon traditionnel riche de sa culture, de la force et de la sagesse de ses guerriers samouraïs. Mais le judo est surtout une activité humaine qui reflète sa société d'accueil. Ce que le style de combat nippon représente dans la société et pour ses adeptes évolue en même temps que les modes de vie et les usages du corps. Les goûts et les attentes se renouvellent. La manière dont le judo est transmis se doit de considérer les centres d'intérêt des pratiquants. Le regard sur les méthodes d'enseignement et leurs finalités ne saurait se réduire à une collection de techniques. Jacques Ulmann, philosophe et historien de l'éducation, ne déclarait-il pas : « C'est en effet être dupe que de ramener l'histoire de l'éducation physique à celle d'un agencement de mouvements. Les idées comptent, en éducation physique, plus que les gestes ».¹⁸ Le judo qui est, ne l'oublions pas, conçu comme une méthode d'éducation physique, intellectuelle et morale, ne fait pas exception à la règle.

¹⁷ D'une part, le répertoire technique évolue sans cesse. Le *gokyo* comporte 40 *waza* mais, aujourd'hui, le Kodokan reconnaît 100 formes différentes (68 projections et 32 contrôles). D'autre part, en judo, comme en boxe ou en lutte, la première tâche de l'enseignant est de « former un couple » de pratiquants en interaction. Les acquisitions ultérieures ne peuvent être effectives sans l'acceptation du contact physique et la perception du corps de l'autre, base de décision essentielle au déclenchement des actions.

¹⁸ Jacques Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, (3^e éd. Revue, corrigée et augmentée), Paris, Vrin, 1977.

5.

ENSEIGNER LA TACTIQUE EN JUDO

L'enseignement du judo porte en lui la caractéristique de l'héritage culturel et philosophique qui place le savoir technique au centre des contenus à transmettre. Principal outil pédagogique, la démonstration illustre dans la majorité des cas une situation lors de laquelle un partenaire immobile et complaisant sert de cobaye et mime l'attitude d'un adversaire virtuel. Si, dans de nombreux pays, le descriptif de la complexité des gestes techniques fait l'objet d'un regard attentif chez tous les auteurs des progressions d'enseignement publiées par les institutions fédérales officielles, ces ouvrages ne consacrent que très peu d'attention aux procédés aidant le débutant à franchir les degrés de difficulté qui surviendront dès la mise en situation d'affrontement. L'enseignement quotidien s'appuie sur des textes qui donnent la priorité à la complexité des gestes et ignorent la difficulté de leur mise en action, la laissant à la seule initiative de l'élève. Au fil du temps, nombre d'enseignants conscients de ce paradoxe ont su développer des démarches personnelles et proposer une approche qui ne dissocie pas le savoir technique du contexte tactique de son application.¹⁹ Mais, pour riches qu'elles soient, ces solutions personnelles sont la plupart du temps restées individuelles ou trop confidentielles.

La réflexion menée ici a pour objet d'interroger les savoirs à transmettre en judo. Par définition, le but principal de la discipline fondée par Kano est de faire tomber, d'immobiliser ou de contraindre à l'abandon quelqu'un qui, ayant un projet identique, n'a nullement l'intention de collaborer. Ainsi, si le savoir technique reste une composante essentielle dans la poursuite de cet objectif, son atteinte ne peut être envisagée en dehors de toute considération tactique inhérente au contexte de l'opposition. Alors que la réflexion didactique sur ce thème est générale, foisonnante même, dans l'ensemble des sports d'opposition individuels ou collectifs, le judo est étonnamment muet sur le sujet.²⁰

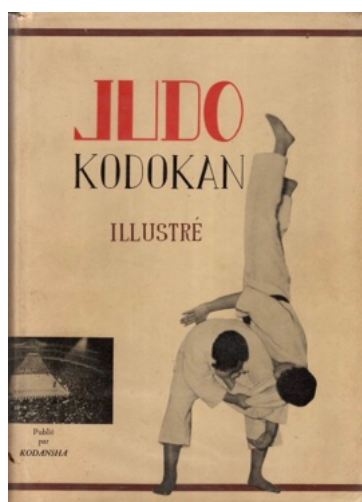
Trois axes nous permettront de réfléchir à cette question. Le premier concerne l'héritage culturel et la confrontation des conceptions qui cohabitent au sein d'une activité en constante évolution et en quête de nouveaux modèles. Le second domaine vise à montrer les tentatives d'innovation pédagogique de ceux qui ont cherché à repenser les contenus d'enseignement. Dans un dernier temps, nous nous pencherons sur les conditions à rassembler pour apporter des réponses concrètes et utiles aux enseignants dans la perspective d'une hiérarchisation des contenus visant la construction tactique du « savoir combattre » du judoka.

¹⁹ Pour éviter toute ambiguïté sémantique, j'opterai pour la distinction qui puise ses racines dans l'art militaire et qui retient une logique hiérarchique entre le terme de stratégie, « une vision globale sur un long terme » et celui de tactique, « une mobilisation des moyens à disposition » dans l'immédiateté de l'action. À titre d'exemple, je distinguerai la décision qui relève de la stratégie de l'athlète préparant sur le long terme un championnat olympique, du choix tactique du compétiteur engagé dans le temps additionnel d'un combat décisif. La tactique est une activité en cours d'action alors que la stratégie est une activité décisionnelle préalable à l'action.

²⁰ Robert Mérand, Justin Teissié et René Deleplace sont à l'origine du courant « tactico-technique » qui, dès la fin des années 1950, transforme profondément l'approche et l'enseignement des sports collectifs. L'activité est conçue comme une dialectique permanente entre attaque et défense. Pour le grand théoricien du rugby qu'était René Deleplace, les gestes techniques sont imbriqués dans la réalité des choix tactiques. Inversement, l'efficacité des gestes techniques optimise les choix tactiques.

5.1

L'ESTHÉTIQUE EN HÉRITAGE



Judo Kodokan Illustré



Les enchaînements et les contreprises du judo debout

Historiquement, l'enseignement du judo a préféré l'esthétique à la fonction. Il a été rappelé que, dans les premières décennies d'après-guerre, la compétition n'occupe qu'une place réduite, que le judo se fait « avec » plus qu'il ne se fait « contre ». Un tel choix traduit une exigence de style. Dans les clubs, les corps cassés et les défenses en force sont interdits ou méprisés. La règle est implicite. L'efficacité n'a de valeur que dans la beauté du geste. La noblesse est du côté du « beau judo », de ces gestes qui font écrire à Roland Barthes : « On dit que le Judo contient une part secrète de symbolique ; même dans l'efficacité, il s'agit de gestes retenus, précis mais courts, dessinés juste mais d'un trait sans volume ».²¹ Pour beaucoup de professeurs, la contreprise est déconsidérée. Les spécialistes du travail au sol sont craints et respectés, mais ils sont loin d'obtenir l'admiration que reçoivent les experts des balayages et des « entrées en cercle ». Il serait faux de généraliser ce point de vue à l'ensemble des judoka de cette époque. Cependant, malgré leurs différences, tous s'accordent alors à définir le geste idéal comme un mouvement absolu et définitif si parfaitement exécuté qu'il est au-delà des sensations et de la conscience.

La volonté collective d'accorder la priorité à la connaissance du geste en soi s'illustre dans les textes. Le contenu des publications liées tant à la « méthode Kodokan » qu'à la « méthode Kawaishi » en apporte la preuve par l'emphasis mise sur le savoir encyclopédique de la multiplicité des formes. La part consacrée à ce qui est alors défini comme des enchaînements ou des combinaisons se montre très minimaliste. Aucune mention à ce registre n'est faite dans l'ouvrage *Ma méthode de judo*. Dans le *Kodokan Illustré*, seulement six pages sur 286 sont dédiées au sujet.²² Il faut attendre 1959 pour que paraisse, pour des considérations autant politiques que techniques, un premier ouvrage sur ce thème, *Les enchaînements et les contreprises du judo debout*. Dans la préface, sous la double signature de Kawaishi et de son assistant Jean Gailhat, on peut lire :

²¹ Roland Barthes, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, [1957] 1970, p. 13.

²² Kodokan, *Judo Kodokan illustré*, Tokyo, Dai-Nippon Yubenkai Kodansha, 1955, 286 p.

*L'enchaînement manquerait de pureté... le contre ne serait pas le Judo. Cette opinion un peu simpliste a été très répandue au début du Judo en France. Ai-je besoin de le préciser ? Ce n'était pas la mienne. Mais, je laissais dire, car mes élèves avaient suffisamment à faire de s'inculquer les rudiments de ce que j'ai appelé fondamentaux, pour que je n'aie pas souhaité à l'époque, les voir tomber trop tôt dans la manie occidentale de vouloir comprendre longtemps avant d'être capable de réaliser.*²³

Une hiérarchie implicite des savoirs est ainsi révélée. L'accès aux combinaisons d'actions et par conséquent aux schémas tactiques qu'elles impliquent ne peut se faire qu'à l'issue de la maîtrise complète des formes de projections. Kyozo Mifune, dans son ouvrage de référence *Canon of judo*, en apporte la preuve supplémentaire.²⁴ En introduction du chapitre consacré aux blocages et aux contre-prises (*ura waza*), l'expert 10^e dan l'indique très clairement. Il affirme : « Contre une technique bien exécutée, il n'y a pas de place pour une défense ou une contre-prise ». Quand la réalisation est imparfaite, la technique de l'adversaire offre des opportunités d'attaque démontrées dans les 26 pages toutes largement illustrées qui suivent. En revanche, de manière hautement significative, la poursuite de l'attaque par *tori*, c'est-à-dire l'enchaînement des actions offensives, est réduite à un texte sans image décrivant simplement sur une page et demie une succession de cas de figures : « 1. Dans le cas où vous ne parvenez pas à faire chuter votre adversaire avec *ko soto gari* ou *de ashi barai*, vous devez essayer immédiatement *o soto gari* sur cette jambe. 2. Quand votre *hiza guruma* à gauche ne s'est pas montré efficace, changez rapidement pour *tomoe nage* ou *ippon seoi nage* ou essayez *o soto gari* à droite quand vous vous replacez. Les deux sont très efficaces... ». La priorité reste à l'attaque directe, au geste pur et maîtrisé, que l'opportunité soit choisie ou donnée par une tentative adverse mal réalisée. Que *tori* poursuive son action reste du domaine du possible, mais l'objectif suprême est l'exécution parfaite, esthétiquement juste, du mouvement. Ainsi, la connaissance des bases du *kuzushi*, *tsukuri*, *kake* résonne-t-elle comme un *leitmotiv* dans toutes les publications et les stages d'enseignement qui font écho au style japonais.²⁵

En proposant une description très détaillée de chaque mouvement, la « méthode française » de 1966 montre l'attention que l'institution souhaite porter à une maîtrise élargie aux blocages, esquives, enchaînements, confusions et contreprises. Ce faisant, elle reste inscrite dans la même conception d'un socle initial, préalable indispensable à tout prolongement tactique. À l'instar des « méthodes » Kodokan et Kawaishi, la « méthode française » apparaît comme un catalogue de savoirs compartimentés et supposément cumulatifs.

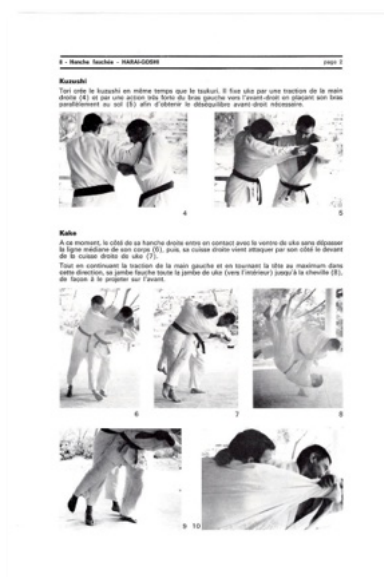


Canon of Judo

²³ Mikinosuke Kawaishi, *Les enchaînements et les contreprises du judo debout suivis des règles commentées d'arbitrage de l'union européenne de Judo*, Paris, Édition privée, 1959, 159 p.

²⁴ Kyozo Mifune, *Canon of Judo*, Tokyo, Seibundo Shinkosha, 1956, 224 p.

²⁵ En 2017 et en 2019, le *Bulletin of the Association for the Scientific Studies on Judo Kodokan* a consacré deux articles à l'apprentissage du champ tactique dans le cadre du judo scolaire. La tentative d'innovation n'échappe cependant ni au poids des traditions ni à une logique hiérarchisée impuissante à se dégager du modèle dominant de la référence au savoir technique et au *kata*. Yuji Ozawa et al., « Proposal for Tactics Learned in Junior High School Judo Lessons (Part 1) -Utilizing "Nage no kata" that can be Used in Class- », *Bulletin of the Association for the Scientific Studies on Judo, Kodokan*, Tokyo, Report 16, 2017, p. 109-117., et Yuji Ozawa et al., « Proposal for Tactics Learned in Junior High School Judo Lessons (Part 2) -Utilizing "Opportunity to Use a Technique" that can be Used in Lesson- », *op.cit.*, Report 17, 2019, p. 101-112.



Harai goshi par Henri Courtine

Les formes de projection ou de contrôle et d'abandon sont réparties de manière cloisonnée sur l'ensemble des niveaux de ceinture de la blanche à la marron. De fait, elles constituent une somme de gestes et de savoirs esthétiques extérieurs à la réalité d'une activité qui revendique l'efficacité de son répertoire technique. La valeur éducative du mouvement, sa facilité d'exécution et son action psychologique sur l'élève sont présentées comme des justificatifs de l'ordonnancement des techniques. Dans les faits, elles ne sont utilisées que pour justifier le choix de *o goshi* comme première technique à étudier par l'élève.



Le sens tactique est perçu comme un don. Le calcul préalable, réfléchi et non spontané, qui consiste à provoquer puis exploiter la réaction de l'adversaire ne suscite pas la même admiration car il ne rentre pas dans les canons d'un judo élégant et distinctif. La logique sous-tendue traduit un parti pris philosophique qui cherche à privilégier les finalités prônées par Kano, à intellectualiser et à euphémiser l'affrontement en donnant à sa forme une importance supérieure au résultat. Dans les années 1950-1960, le judo est une pratique élitiste qui, par ses règles implicites et ses usages, traduit en actions un *habitus*, une prédisposition à suivre un ensemble de valeurs propres aux classes supérieures de la société qui alors dominant l'activité. Le judo se pratique dans l'exigence de l'effort, la courtoisie, la recherche d'excellence et la maîtrise de soi.

5.2

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET PENSÉE TACTIQUE

Rapidement, cette vision du judo rentre en conflit avec le courant sportif qui s'accélère suite à l'introduction de la discipline au programme olympique et à la démocratisation qui l'accompagne.²⁶ S'ajoute à cela une double révolution interne, moins visible mais toute aussi lourde de conséquences. D'une part, la référence se renverse. L'expertise jusque-là incontestée du maître se voit progressivement concurrencée puis remise en question par l'efficacité affichée du champion détenteur de titres sportifs. D'autre part, un

²⁶ Michel Brousse, « Ondes de choc, conflits politico-culturels et développement du judo mondial », Thierry Terret, textes réunis par, *Sport et Géopolitique*, Paris, L'Harmattan, p. 55-75.

glissement s'opère dans les fonctions dirigeantes du judo français, de plus en plus occupées par des acteurs issus de ses rangs et fonctionnarisés du fait de leur expertise. Dans une période de forte croissance des effectifs qui correspond aux « Trente glorieuses », la bureaucratie et la gestion administrative du quotidien gagnent en importance. La réflexion didactique n'entre pas dans les priorités.

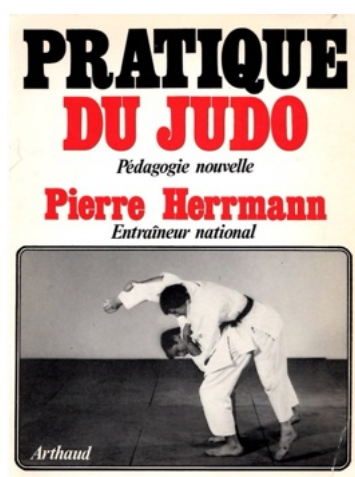
Le mouvement pro-sportif se poursuit dans les années 1990. Il introduit de nouvelles logiques que l'on peut identifier d'une part, en termes de remplacement progressif de la finalité éducative originale par un objectif de performance et, d'autre part, par une hybridation du champ technique comme un effet direct de la mondialisation et de l'influence d'athlètes riches de leur expérience dans des luttes folkloriques similaires au judo. Longtemps source unique des formes enseignées dans les clubs autant pour la variété des gestes que pour leur connaissance symbolique et encyclopédique, le savoir japonais épuré, juste et esthétique se voit ainsi interrogé, voire remplacé par des formes principalement dictées par une rentabilité conforme aux contraintes renouvelées du règlement sportif.

Ce serait une erreur de considérer que bon nombre d'enseignants ne contournent pas la faille conceptuelle des programmations officielles et laissent le domaine tactique ignoré. La multiplication des stages dirigés par d'excellents stylistes mais aussi par de plus en plus de compétiteurs reconnus aide largement à la diffusion d'un savoir plus soucieux du contexte tactique propre aux situations de combat. Il semble que ce savoir acquis profite en priorité à ceux qui ont fait le choix d'un judo sportif. Mais force est de constater qu'aucune progression, présentant une vision générale des étapes que l'élève débutant doit franchir pour atteindre les niveaux confirmé puis expert, ne vient synthétiser cette multitude de contributions individuelles.

Ce constat partagé par beaucoup n'en modifie pas pour autant les contenus constitutifs des méthodes officielles qui, dans la majorité des pays, s'appuient de manière inconditionnelle sur un *gokyo* conçu en 1895 puis rénové en 1920. Dans un contexte culturel et social sans commune mesure, il est légitime de s'interroger sur l'objectif visé par la classification japonaise, c'est-à-dire sur ce que « savoir-faire du judo » a signifié aux différentes périodes du siècle qui s'est écoulé. D'un point de vue pédagogique, chacun est en droit de se questionner sur les intitulés de « méthode Kodokan », « méthode Kawaishi » et « méthode française », sur leur contenu, sur la nature de leur spécificité et de leurs différences, mais également sur les arguments de leurs thuriféraires. Plus généralement, doit-on considérer qu'il s'agit de méthodes à part entière, prônant, via la construction d'une activité corporelle particulière, une vision de l'homme et de la société, ou doit-on les lire comme des classifications singulières d'un savoir technique associé à un enseignement théorique du judo ?

Étymologiquement, une méthode d'enseignement suppose une démarche de progression allant d'un niveau initial vers un niveau terminal (la notion d'objectif à atteindre est à distinguer du concept de finalité).²⁷ C'est un chemin fait de paliers successifs sur lequel l'élève est accompagné par l'enseignant. La définition d'une méthode n'est en aucun cas réductible à une somme des connaissances techniques à acquérir. Des situations d'évaluation et de vérification précises du niveau visé font partie intégrante de toute progression d'apprentissage. Doit-on considérer qu'il existe des dispositions invariantes de la nature humaine qui conduisent à privilégier les mêmes acquis indépendamment de la différence des époques et des environnements culturels, politiques et sociaux ? Adopter ce point de vue reviendrait à nier la mosaïque des courants et des spécificités construites au fil du temps, à n'appréhender le judo que dans une forme prétendument originelle et pure. Tout pédagogue est conscient qu'aucune méthode n'est atemporelle. Chacune porte les marques de l'influence culturelle et sociale mais également politique de son temps.

²⁷ Définir une méthode d'enseignement, c'est la situer par rapport à un acte éducatif lui-même conduit et construit, à une époque déterminée, en fonction d'un système de finalités et de valeurs, d'un ensemble de connaissances propres et de la représentation que le formateur a de l'élève à former.



Pratique du judo
Pédagogie nouvelle

La première et assurément la seule alternative aboutie aux « méthodes » classiques est proposée par Peter Herrmann qui, en 1976, publie *Pratique du judo*. Dans la préface, Henri Courtine expose clairement et de manière élogieuse les intentions de l'auteur.

Herrmann est un de ces très rares judokas 'blancs' avec lesquels les Japonais ont dû compter dans un passé encore très récent. Son expérience est incomparable [...] Herrmann a senti très tôt que se creusait un fossé entre le judo enseigné dans la plupart des clubs et la réalité de la haute compétition. Il a voulu 'secouer' un académisme figé et faire en sorte que les débutants puissent, dès les premiers pas sur les tatamis, entrer de plein pied dans ce qu'ils rencontrent inévitablement un jour. Herrmann ne fait pas fi des bases générales du judo, bien au contraire, il s'y réfère avec insistance. C'est bien plutôt dans l'application des lois fondamentales que Pierre apporte du nouveau. En fait, c'est tout le fruit de son expérience, de sa réflexion, et de mille combats...²⁸

Champion reconnu, Peter Herrmann fait partie de la grande équipe d'Allemagne avec Klaus Glahn, Wolfgang Hoffmann, Gerd Egger... qui dominait l'Europe. Installé à Grenoble en 1970, il devient entraîneur de l'équipe nationale tricolore. Son influence est telle que le judo français doit beaucoup à son expertise dans la conquête de titres internationaux mais aussi mondiaux. L'ouvrage paru chez Arthaud est novateur. À la différence des programmations de contenu par ceinture qui associent des gestes techniques à des niveaux de grade, il propose un découpage fondé sur un double constat, d'un côté, celui de la réalité des projections utilisées durant les affrontements et, de l'autre, sur une taxonomie des schémas tactiques issue de son analyse des situations de combat. La progression n'est plus dans la sommation des savoirs mais dans l'expérimentation progressive de la réalité de l'opposition, une réalité dont Henri Courtine reconnaissait que chaque pratiquant finit par s'y trouver confronté un jour. Pour Peter Herrmann, ce qui constitue l'objectif à long terme de la conception classique devient un préalable indispensable.

L'auteur écrit

De façon courante, il existe huit formes différentes d'attaque et de contre-attaque. Ces attaques permettent aux judokas d'utiliser leurs techniques en considérant les diverses situations de combat et de les poursuivre de façon intelligente et efficace. [...] Afin de commencer l'apprentissage du judo d'une façon simple, claire et concrète, considérons sept groupes de projections. Chacun consiste en une technique principale et une technique secondaire.²⁹

²⁸ Pierre Herrmann, *Pratique du Judo, pédagogie nouvelle*, Paris, Arthaud, 1976, 231 p.

²⁹ Peter Herrmann, *op. cit.*

Aux sept groupes présentés, Herrmann ajoute le groupe des balayages et précise les exercices du judo qu'il convient d'utiliser progressivement afin de les maîtriser. L'élève est ainsi conduit à faire des choix individuels en fonction de ses goûts et de ses aptitudes pour déterminer ses formes d'attaques préférentielles et les situations tactiques qu'il affectionne particulièrement. La deuxième partie de l'ouvrage reprend les sept familles de techniques dans le double but d'une complexification et d'une amélioration de leur efficacité. Même si l'ouvrage de Peter Herrmann ne met pas en lien de façon formelle les contenus qu'il propose et l'échelle de maîtrise que constitue la hiérarchie des grades, la démarche qu'il présente est avant-gardiste car elle propose une véritable méthodologie de construction du « savoir combattre » en judo.

Que dire du manque de prise en considération officielle d'une proposition aussi originale et pertinente qu'implicitement validée par tous les acteurs du champ sportif ? Deux raisons principales peuvent être évoquées. La première touche au conservatisme culturel et aux habitudes prises par la génération toujours active de professeurs et de dirigeants réfractaires au changement.³⁰ La seconde raison tient à la rapidité et à la profondeur des transformations survenues à partir de la fin des années 1970 et qui n'ont cessé de s'accroître. Tout d'abord, la massification et la juvénilisation ont eu pour conséquence, en l'espace de deux décennies, de renouveler la population des élèves comme celle des enseignants. Ensuite, la sportification de la discipline et la professionnalisation de l'élite des combattants ont, en quelque sorte, autonomisé des tendances qui jusqu'alors restaient rassemblées autour du même concept disciplinaire. L'approche économique et gestionnaire de ces dernières années a privilégié la segmentation du judo en sous-entités de plus en plus distinctes. *Taiso*, baby judo, judo pour enfants, défense personnelle, loisirs pour adultes, *ranking-list* benjamins minimes... désignent des secteurs dans lesquels la spécificité des objectifs et les logiques utilitaires de l'immédiateté l'emportent sur une vision globale privilégiant une politique d'ensemble tournée vers l'avenir. Un tel morcellement rend difficile une réflexion didactique intégrant la construction tactique du judoka.

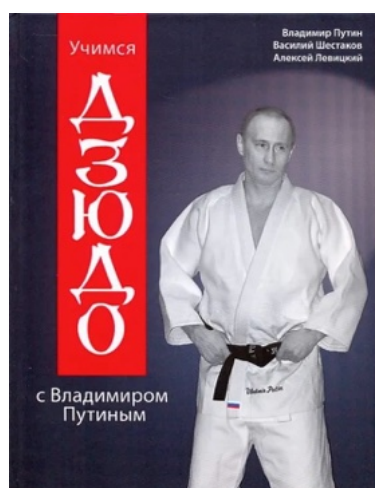
5.3

TACTIQUE ET CHAMPS DE PERFECTIONNEMENT

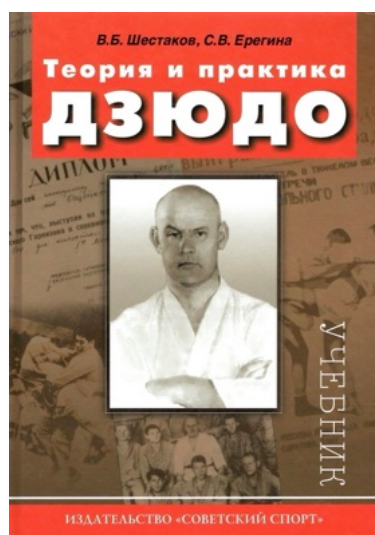
Le sujet, cependant, ne laisse pas indifférent. En France, à des degrés divers, René Rambier, Didier Janicot, Patrick Rosso et Stéphane Frémont... se sont penchés sur la question.³¹ De même, un regard sur les productions scientifiques montre l'antériorité de l'intérêt que les chercheurs portent à cette question.

³⁰ Publié l'année suivante en Allemagne, le texte de Peter Herrmann reçoit outre-Rhin un écho beaucoup plus favorable au point de connaître plusieurs rééditions. Peter Herrmann, *Neue Lehrmethoden der Judo-Praxis*, Niedernhausen, Falken Verlag, 1977, 223 p.

³¹ René Rambier, *Contribution à l'analyse technico-tactique de l'attaque en nage waza : judo debout*, Paris, INSEP, 1987 ; Janicot Didier, Pouillart Gilbert, *Le Judo*, Toulouse, Éditions Milan, 1997, 127 p. ; Patrick Rosso, Stéphane Frémont, Gilbert Avanzini. « La tactique en judo », *Les Cahiers de l'Entraîneur*, INSEP, 2006, p. 6-13.



*Apprendre le judo avec
Vladimir Putin*

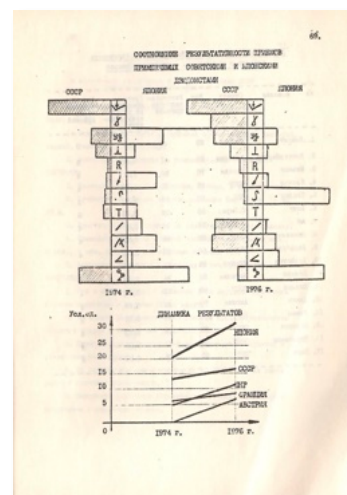
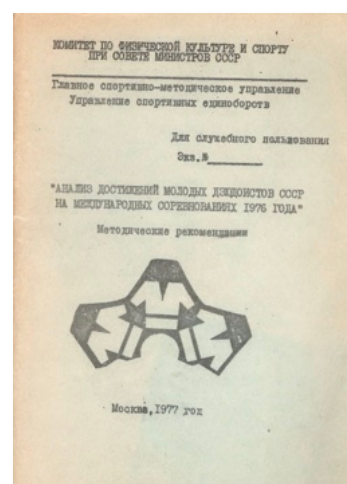


Judo, Théorie et pratique

Précurseurs en la matière, les spécialistes d'Union soviétique et d'Allemagne de l'Est ont développé des études longtemps restées confidentielles mais toujours d'actualité malgré l'évolution des moyens technologiques. L'ouvrage de Vladimir Putin, Vasily Shestakov, et Alexy Levitsky, *Apprendre le judo avec Vladimir Putin*, ne reproduit-il pas les signes sténographiques et les formules mathématiques depuis fort longtemps mis au point dans un chapitre intitulé « Comment évaluer objectivement le niveau de compétence en judo » ? Cette même sténographie servait déjà à dresser des analyses comparées entre le judo japonais et le judo soviétique au milieu des années 1970.³²

L'ensemble de ces éléments, renforcé par un relevé récent de littérature d'articles consacrés aux aspects tactiques en judo, publié en 2010 par Bianca Miarka de l'université de São Paulo, nous renseigne autant sur les études auxquelles il est fait référence que sur l'acception que les auteurs partagent du concept de tactique en judo.³³

Tout d'abord, la compétition de haut niveau est le lieu unique de l'observation. De fait, la tactique ne se définit qu'au regard de



³² Vladimir Putin, Vasily Shestakov, and Alexy Levitsky, *Apprendre le judo avec Vladimir Putin*, Moscou, Olma-Press, 2002, p. 131-135 et Comité de la culture physique et du sport auprès du conseil des Ministres de l'URSS, Département principal des sports et de la méthodologie des arts martiaux, à usage administratif, *Analyses des résultats des jeunes judoïstes de l'URSS aux compétitions internationales de 1976, lignes directrices*, Moscou, 1977. 78 p. Voir également pages 73-82 : « L'entraînement tactique en judo » in Vasily Shestakov et Svetlana Ereghina, *Théorie et pratique du judo*, 2011, 448 p.

³³ Bianca Miarka et al., « Técnica y táctica en judo: una revisión », *Revista de Artes Marciales Asiáticas*, Vol. 5 n° 1, 2010, p. 91-112.

absence. Seule la technique finale qui permet l'obtention du score est retenue. Les enchaînements d'actions dont l'observation visuelle des combats confirme la nature réelle ne sont que rarement pris en compte par les études.³⁴

Ce stade du constat descriptif est cependant dépassé par les propositions originales de Kenichiro Agemizu. L'entraîneur en chef de l'université de Tokai propose un système qui s'apparente à la logique de pensée de Peter Herrmann. L'expert japonais innove en élaborant une véritable « méthode de perfectionnement » pour présenter sa conception de l'entraînement dans le domaine technico-tactique. En 2017, il publie un premier ouvrage, *Bases et tactiques du judo*, qu'il développe deux ans plus tard en signant, *La méthode gagnante de l'école de judo de l'université Tokai*. La page de couverture précise : « Comment acquérir l'état d'esprit et les compétences nécessaires pour changer radicalement votre judo, expliqué par un instructeur qui a formé de nombreux athlètes de classe mondiale ».³⁵

Quelle est la nature du changement promis ? L'auteur, fort des résultats exceptionnels des combattants sous sa responsabilité, développe un système d'entraînement dans le but d'optimiser la performance et de développer la capacité de l'athlète à prendre des décisions pertinentes en fonction des conditions et de l'évolution du contexte du combat. Il sélectionne six techniques principales et quatre techniques secondaires qu'il associe aux caractéristiques de l'adversaire (garde similaire, garde inversée, plus grand, même taille, plus petit). Il débute son exposé en présentant la nécessité d'un autodiagnostic mettant en relief les forces et les faiblesses du combattant ainsi que les domaines à perfectionner. Des exemples suivent qui illustrent de manière concrète les propositions. La démarche offre deux avantages indéniables. D'une part, elle opte pour l'individualisation du parcours du champion et fixe des buts de performance spécifiques. D'autre part, le positionnement de Kenichiro Agemizu, loin de fournir des réponses stéréotypées, se donne pour objectif, à l'instar de la méthodologie de Peter Herrmann, de développer une qualité indispensable à tout compétiteur, la capacité d'adaptation et d'improvisation sans laquelle il ne peut y avoir d'autonomie dans la prise de décision et la pertinence des choix.



Les deux ouvrages de Kenichiro Agemizu



³⁴ Il en est de même des statistiques de la FIJ et des relevés d'arbitrage qui repèrent les scores en fonction de la liste officielle des techniques reconnues mais non des séquences qui ont conduit à leur efficacité.

³⁵ Kenichiro Agemizu, *Basics and Tactics*, Jitsugygyo no Nihonsha Ltd., 2017, 192 p.; *Judo, the winning method*, Seibundo Shinkosha, 2019, 192, p.

5.4

PERTINENCE ET IMPERTINENCE DES MODÈLES

Cependant, pour pertinentes, rigoureuses et efficaces qu'elles soient, ces investigations et ces propositions font ressortir un point fondamental : la tactique se définit en référence au judo de l'élite. Mais extraire le modèle du contexte particulier du haut-niveau pour le transposer tel quel au niveau de l'enseignement en club, c'est être ignorant des contraintes qui pèsent sur les combattants et imposent des adaptations auxquelles un judoka même de niveau moyen ne sera jamais confronté. L'absence de réflexion théorique conduisant à une définition partagée du « savoir combattre » conduit à l'absence de construction hiérarchisée d'un apprentissage technico-tactique corrélé à l'échelle des grades de *kyu*.

La liaison debout-sol offre un excellent exemple du défaut de prise en compte du contexte et de la finalité réelle de l'action. Aspect fondamental dans la poursuite de l'offensive en compétition mais très souvent enseignée de manière abusivement précoce, elle est le plus souvent présentée aux très jeunes débutants dans des séquences du type *o soto gari - hon gesa gatame*. Véritable contresens pédagogique, cette succession d'actions n'est alors qu'une illusion d'enseignant qui feint d'ignorer qu'une telle continuité n'a d'objet que dans le cadre d'une recherche de performance en championnat. Dans un cadre sportif, elle se justifie lors d'une réalisation imparfaite (mauvais placement, mauvais contrôle, perte d'équilibre...) ou d'un évitement de la chute. Or, pour un débutant, ce n'est pas la victoire mais bien la maîtrise technique qui doit constituer le seul objectif. Le rôle du professeur doit se centrer sur l'amélioration des conditions de réalisation de la projection et sur la bonne exécution de la chute par *uke*. Conserver son équilibre, assurer la chute du partenaire sont les seuls objectifs recevables pour *tori*. Les simulacres de projection et la prétendue continuité de certaines séquences vidéo sur les réseaux sociaux interrogent sur le projet de certains enseignants.

À la différence des sports d'équipe et des sports d'opposition individuels, le judo fait preuve d'un retard certain en matière de réflexion didactique. L'insistance à conserver, voire à développer, des conceptions analytiques et associationnistes pour l'acquisition des gestes techniques, la réticence marquée à intégrer les avancées de la science en matière d'apprentissage moteur conduisent à des propositions qui contredisent la logique interne des activités de combat.³⁶ La prétendue innovation du *kodomo no kata* nous fournit un autre exemple.³⁷ La suite des situations présentées emprunte au mime. Centrée sur une méthode décontextualisée et artificielle de reproduction de forme, la proposition reste extérieure à la réalité même d'une opposition qui donne tout son sens à une activité de combat. Les incohérences dont cette réalisation n'est pas exempte ne

³⁶ Pierre Parlebas a développé le concept de logique interne. Pensant les conduites motrices du pratiquant comme la manifestation de son interaction avec l'environnement, il définit la logique interne des activités comme le « système de traits pertinents d'une situation motrice et les conséquences que ce système entraîne dans l'accomplissement de l'action motrice correspondante ». Pour Pierre Parlebas, le judo appartient à un domaine d'action qui se caractérise par des actions motrices organisant dans une situation codifiée un affrontement interindividuel. Pour l'auteur, ces situations font appel à la maîtrise des techniques d'opposition à un adversaire, aux qualités d'anticipation et à la volonté de vaincre. Pierre Parlebas, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, Insep, 1981, 332 p.

³⁷ <https://www.ijf.org/news/show/new-version-kodomo-no-kata>

font que renforcer l'approche faussement analytique uniquement centrée sur l'esthétique des gestes. L'ensemble est oublieux de la motivation et des attentes de la jeunesse actuelle et, surtout, ignorant de la logique de confrontation, une constance absolue pourtant forte dans chacun des *kata* historiques mais totalement absente ici.

Un *kata* actualisé qui prépare au *randori* et qui compense l'incomplétude d'une forme datée sans projection vers l'arrière, sans combinaison d'actions et sans contre-attaque, un *kata* réaliste qui initie au

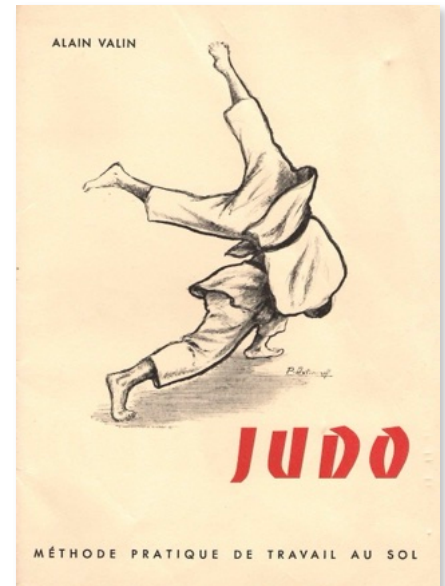
rapport de forces, un *kata* qui montre la richesse technico-tactique du judo, voilà ce qui était attendu. Le Kodokan aurait-il le monopole de la création des *kata* ? En leur temps, des experts comme Mifune et ceux de l'université de Waseda n'ont pas hésité à innover tout comme, par la suite, ceux d'autres pays.³⁸

Quels sont les objectifs poursuivis lors de l'élaboration du *kodomo no kata* ? Présenté comme une « introduction aux bases du judo », une « ressource efficace pour travailler avec les jeunes et les moins jeunes », la proposition conjointe du Kodokan et de la FFJ n'apporte pas de réponse à des questions fondamentales telles que : Comment hiérarchiser l'apprentissage de la difficulté inhérente au passage du partenaire à l'adversaire ? Quand et comment introduire les notions d'esquive et de blocage ? Quand et comment aborder la notion de contre-attaque ? Comment structurer dans le temps l'enseignement de la notion d'action-réaction-action ? Comment construire la complexité des schémas tactiques pour une ceinture jaune, verte ou encore marron ? Ce ne sont là que quelques-unes des questions que se posent au quotidien les enseignants désireux de faire progresser leurs élèves et auxquelles ils ne peuvent apporter que des réponses individuelles.

L'enseignement du *ne waza* suit une logique distincte de celui du *tachi waza*. Une place beaucoup plus centrale est accordée à la dimension tactique, aux positions d'affrontement et à l'interaction entre les deux concurrents. Les raisons sont multiples. Elles tiennent à l'histoire de la discipline. L'aura du judo debout est due en grande partie au supplément de noblesse et à l'intellectualisme que lui accordent les adeptes de l'école du Kodokan. Les spécialistes du judo au sol sont loin d'obtenir l'admiration que reçoivent les stylistes reconnus. L'image actuelle du Kosen en atteste encore aujourd'hui. Très tôt, cependant, dans le domaine de l'enseignement du *ne waza*, une démarche



<https://www.ijf.org/news/show/new-version-kodomo-no-kata>



Judo, méthode pratique de travail au sol

³⁸ Des *kata* non Kodokan ont été créés certes au Japon mais aussi dans plusieurs pays comme la Hollande, l'Allemagne, le Danemark, le Royaume-Uni ou encore les USA.

Voir également, Carl de Créé, « Shōnen Jūdō-No-Kata [Forms of Jūdō for Juveniles]: An Experimental Japanese Teaching Approach to Jūdō Skill Acquisition in Children Considered from a Historic-Pedagogical Perspective: Part 2 », *Journal of Combat Sports and Martial Arts*, vol. 4, 2013, p. 95–111.

méthodique d'une autre nature a vu le jour. Celle-ci fait suite à la venue en France de deux grands experts, Tamio Kurihara et Tsunetane Oda, qui donnent une impulsion déterminante à une pratique au sol jusque-là très peu estimée.

En France, le *ne waza* est un terrain vierge.³⁹ Dans son ouvrage, publié en 1953, *Judo au sol, méthode pratique de combat au sol, la position inférieure*, Alain Valin affirme : « *Le Judo au sol est peu pratiqué actuellement par les judokas français. Certains même l'évitent systématiquement, comme on évite les mauvaises rencontres!* ». D'autres ouvrages suivent comme celui de Raymond Sasia, *Judo au sol, méthode d'entraînement et de perfectionnement* ou encore de Jacques Beaudouin, *Ne-waza, le dernier mot du judo*. Dans ces publications, comme dans celles qui suivront, la prise en compte du contexte de l'affrontement et la complémentarité des actions apparaissent comme un préalable essentiel à la déclinaison de solutions techniques le plus souvent emboîtées. Nombreux sont les experts qui développent des procédés d'apprentissage ou de perfectionnement qui enrichissent le *ne waza*. Kudo, Okano, Kashiwazaki, mais aussi Vial, Albertini, Janicot, Gibert... apportent des contributions importantes fort utiles aux enseignants et aux nombreux champions français qui peuvent ainsi acquérir une réputation internationale dans le combat au sol.

Dans un article publié dans la revue fédérale au début des années 1980, Pierre Albertini tente de théoriser la nouvelle voie. Les propositions concrètes qu'il présente concernent le *ne waza*, mais la conception qu'il défend s'adresse à l'enseignement du judo en général. L'auteur écrit



« Pour une pratique et une pédagogie de l'opposition »

Quelle est la situation d'étude et de pratique la plus couramment utilisée en judo ? Existe-t-il un rapport entre l'exécution de prises ou de combinaisons avec un partenaire consentant, et la maîtrise de l'opposition, donc de l'adversaire en situation sportive réelle, ou plus généralement en situation d'agression ? Ne pas poser ces questions ou ne pas y répondre, c'est choisir délibérément des voies tracées, riches certes en techniques multiples et jeux d'opposition variés mais restant souvent obscures pour le néophyte en raison de la difficulté de trouver un mode d'emploi simple et compréhensible.

En revanche, répondre à ces questions, c'est déjà s'engager dans un processus nouveau d'analyse : - c'est en effet reconnaître le couple comme situation privilégiée d'étude et de pratique, - c'est aussi constater que la difficulté principale et donc prioritaire réside dans la résistance opposée par l'autre, partenaire-adversaire, et non dans l'exécution d'une prise (réussir uchi-mata sur un uke consentant est aisé - il n'en est pas de même en situation réelle...), - faute d'une situation plus objective, c'est accepter que la compétition sportive au plus haut niveau est l'épreuve qui offre le degré de difficulté le plus élaboré et en corollaire que la maîtrise

de ce niveau permet a fortiori de solutionner aisément les situations de difficulté moindre. C'est enfin choisir une approche plus dialectique du judo en précisant les paliers susceptibles de conduire le débutant vers les pratiques du haut niveau. Dans cette perspective, le couple en situation

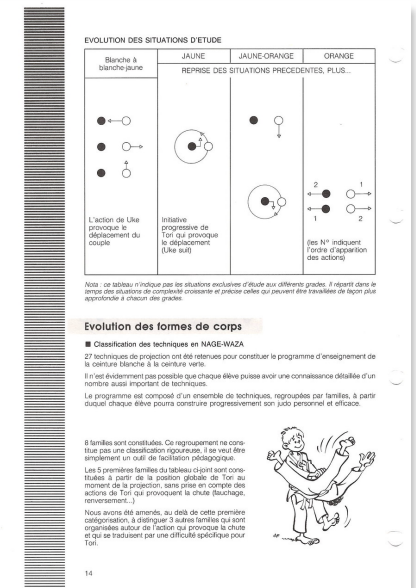
³⁹ Initialement en France, seule la « méthode Kawaishi » a droit de cité. Jean Zin qui n'a pas reçu l'imprimatur est sanctionné pour avoir publié un ouvrage sur le judo sans l'autorisation de ses pairs. Minoru Mochizuki n'est pas autorisé à démontrer les techniques du Kodokan. Parce qu'il a soumis des épreuves et non un manuscrit, Alain Valin est, quant à lui, interdit de recommandation et de publicité dans la revue fédérale pour son livre sur le judo au sol et cela malgré une qualité et une précision dans l'analyse qui, aujourd'hui encore, en font un modèle du genre.

d'opposition définie par des règles sportives, est l'objet de l'étude et constitue le système de référence [...] Dans ce couple en situation d'opposition réelle, le mouvement n'est plus considéré comme un 'but' mais comme un 'moyen' permettant de solutionner le problème posé par la résistance du partenaire-adversaire.⁴⁰

La *Méthode française d'enseignement du judo-jujitsu* de 1990 s'inscrit dans une logique réformatrice similaire. Didier Janicot, directeur de l'enseignement, expose clairement le problème.

Il est devenu banal d'affirmer que le judo met en présence deux protagonistes qui interagissent en permanence. Cette 'communication motrice' est devenue progressivement un fait essentiel de l'apprentissage. L'apprentissage stéréotypé mettant en présence un partenaire 'mannequin' toujours consentant et jamais agissant a cédé progressivement le pas à un apprentissage plus 'vivant' pour lequel l'exécution du geste technique n'a de sens que par rapport au contexte qui l'a engendré. Apprendre à analyser le contexte de l'opposition et y agir de manière opportune s'est affirmé de proche en proche comme une des voies privilégiées de l'enseignement. Le judo n'est pas envisagé comme un 'produit' composé de X techniques (à connaître) mais comme une 'activité' qui sollicite en permanence les ressources intellectuelles, affectives et physiques des personnes qui le pratiquent. C'est un jeu continu de va-et-vient entre l'attaque et la défense qui permet à l'enseignant de faire progresser ses élèves dans la compréhension et la réalisation des principes essentiels du judo. C'est la prise en compte des actions et réactions du partenaire/adversaire qui devient le trait dominant de l'apprentissage.⁴¹

Pour la première fois, une progression de séquences tactiques définies comme « toute phase d'opposition ou d'étude dans laquelle des actions d'attaque et de défense se succèdent » est associée, sous forme de tableau, à des niveaux de grade allant de la ceinture blanche à la ceinture verte. Même si on peut regretter que la démarche n'ait pas été poursuivie par la mise en œuvre complète de l'élaboration d'un programme par ceinture qui, pour reprendre les termes de Pierre Albertini, précise « les paliers susceptibles de conduire le débutant vers



Méthode française d'enseignement du judo-jujitsu



⁴⁰ Pierre Albertini, « Pour une pratique et une pédagogie de l'opposition », *Revue Judo*, n° 59 décembre 1983, p. 37-39, et n° 61 mars avril 1984, p. 41-44.

⁴¹ FFJDA, *Méthode française d'enseignement du judo-jujitsu*, Paris, 1990, p. 11.

les pratiques du haut niveau », la problématique de l'enseignement soulevée par Didier Janicot constitue une avancée certaine en matière de réflexion didactique et pédagogique sur l'enseignement du judo.

Déjà mentionnée, la *Progression française d'enseignement de Judo-jujitsu* publiée en 2019, bien qu'annoncée comme une méthode, se présente davantage comme un manuel technique descriptif. Tel un catalogue d'exercices dont la qualité n'est pas en cause, le texte reste extérieur à la réflexion didactique. On peut également regretter l'absence de définition précise et approfondie des niveaux d'expertise et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Centré sur une collection de savoirs théoriques détaillés, le contenu est oublieux des principes et règles d'actions que l'élève doit s'approprier pour, comme le faisait remarquer Henri Courtine, « entrer de plein pied » dans la réalité du judo d'opposition. Bien que le judo soit défini comme un puissant vecteur d'éducation, l'ouvrage est étonnamment discret sur le type d'acquisitions du champ culturel.

Le retard français est patent. À l'inachèvement des travaux s'ajoute un retour à un formalisme technique abrégé et réducteur cohabitant avec l'utilitarisme inspiré de l'évolution du judo sportif. L'existence dans plusieurs régions de France d'une *ranking-list* benjamins-minimes est une incitation directe à la recherche d'une efficacité rapide et relative. C'est un contresens fondamental dans une discipline à maturité tardive. Les dirigeants japonais l'ont bien compris qui ont supprimé le championnat national des plus jeunes.⁴² La controverse qui en a suivi n'a, pour autant, nullement affecté le niveau de performance des membres de l'équipe nationale nippone. Même si chacun peut se féliciter des travaux d'analyse du haut niveau et des innovations technico-tactiques qui résultent de l'élévation constante du degré d'adversité, personne n'ignore que le judo de l'élite ne peut se construire que sur le socle d'une expérience maîtrisée et complète de l'opposition, seule garante d'une progression ultérieure.

	Jeux olympiques	Monde seniors	Monde juniors	Monde cadets
Shirine Boukli				
Amandine Buchard				
Sarah-Léonie Cysique				
Clarisse Agbénénou				
Margaux Pinot				
Maëlle Malonga				
Romane Dicko				
Luka Mikhelidze				
Kilian Le Blouch				
Guillaume Chalme				
Axel Clerget				
Alexandre Iddir				
Teddy Riner				

Médailles des membres de l'équipe de France olympique à Tokyo

5.5

ENSEIGNER ET APPRENDRE LE « SAVOIR COMBATTRE »

Nombre d'observateurs des compétitions départementales et régionales s'inquiètent du niveau technique des jeunes combattants actuels. Il en est de même des étudiants « option judo » dans les facultés de sport dont le savoir technique se limite le plus souvent aux gestes qu'ils pratiquent dans les centres d'entraînement. La FFF, pour des raisons à nouveau historiques de protectionnisme, est toujours restée dans un

⁴² La première Coupe de France Minimes a été organisée en 1968 et le premier Grand prix Benjamins en 1971. L'expérience n'a duré que quelques années et les dirigeants français d'alors ont rapidement supprimé ces rencontres nationales en raison des exigences extrêmes que certains entraîneurs imposaient à leurs jeunes athlètes et du peu d'impact que ces championnats avaient sur la sélection de l'élite future. Plusieurs mises en garde internes n'ont pas suffi à empêcher le retour d'une Coupe de France Minimes en 2017.

schéma concurrentiel avec le monde scolaire et universitaire. Seule l'école primaire et son potentiel de nouveaux adhérents ont constitué une cible. Mis à part Robert Boulat dans les années 1960-1970, le collège et le lycée n'ont que très rarement été considérés. C'est encore le cas aujourd'hui.

Quand en France, comme dans de nombreux pays, l'école fixe comme objectif de fin de la scolarité l'acquisition d'un « socle de connaissances, de compétences et de culture », le judo dans les contenus de l'examen pour l'obtention de la ceinture noire maintient sa préférence à une connaissance étendue, théorique et formelle, du savoir technique.⁴³ Les programmes nationaux d'éducation physique et sportive, comme cela a été précédemment indiqué, ont été rédigés en termes de connaissances et de compétences. Les contenus propres au judo visaient trois niveaux que l'on peut raisonnablement relier à la ceinture jaune, à la ceinture verte et à la ceinture bleue, voire marron pour les meilleurs élèves. La différence majeure entre le milieu scolaire et le club se situe au niveau du volume d'heures d'enseignement, en aucun cas au niveau de la qualité des contenus transmis. Certes, la formation en judo des étudiants en STAPS est très insuffisante, mais il existe de nombreux professeurs d'EPS qui ont une expérience réelle. Ils sont nombreux dans les rangs des haut gradés. On ne peut que regretter qu'ils soient depuis longtemps ignorés ou négligés par les instances fédérales.

Inspirée par les avancées scientifiques en matière de didactique et d'apprentissage de la motricité, l'écriture des programmes de 1996 précise les différents savoirs associés à la pratique. Les *documents d'accompagnement* associés aux programmes proposent des contenus d'apprentissage. Une présentation détaillée est également réalisée dans l'ouvrage *Enseigner des activités physiques scolaires*.⁴⁴ Certaines activités dites de combat comme la boxe éducative ou la boxe savate ont largement bénéficié des travaux menés par le GTD. Mais cela n'a pas été le cas du judo. Malgré des propositions concrètes, la réflexion didactique sur des concepts liés au « savoir combattre », « savoir projeter », « savoir immobiliser » ou « savoir poursuivre l'offensive »... au cœur d'analyses théoriques était trop en décalage avec les usages et les attentes du milieu fédéral pour recevoir une attention particulière.

Rassurés par le classicisme de la démarche analytique, nombre d'enseignants continuent de démontrer et de leurs élèves d'exécuter. Rares sont ceux qui expérimentent de nouvelles stratégies dont la recherche a démontré toute l'efficacité. Citons comme exemples les approches centrées sur la résolution de problèmes, l'enseignement en binôme, la prise en compte du concept de difficulté de la tâche... Le seul secteur dans lequel la recherche scientifique a éveillé la curiosité des enseignants est lié à la performance et à la physiologie de l'entraînement.

En judo, à la différence de la totalité des sports d'opposition qui ont durant ces dernières décennies largement repensé et rénové en profondeur leurs propositions pédagogiques, la réflexion didactique n'a jamais reçu beaucoup de considération. Les raisons que l'on peut invoquer renvoient prioritairement au souci

ENSEIGNER DES APS, ACTIVITÉS PHYSIQUES SCOLAIRES, du collège au lycée

P. SENERS

M. Brousse / J. Dugal / L. Giordano / J.-L. Guillaumé / D. Legrand-Bascobert
D. Maillard / M. Rodriguez / F. Seners / F. Vacher



Enseigner des activités physiques scolaires

⁴³ On pourra consulter le rapport de l'Académie française de judo sur le sujet. *Le grade en judo, rapport de l'Académie française de judo*, rédigé par Michel Brousse, 2024. Disponible sur le site de France-Judo ou sur <https://michelbrousse.fr/>

⁴⁴ Michel Brousse, « Le Judo à l'école », Patrick Seners, sous la direction de, *Enseigner les APS*, Paris : Vigot, 1997, p. 173-194.

d'application immédiate dans un but de rentabilité sportive. Cette faiblesse n'a que peu d'impact sur les certitudes de certains enseignants et entraîneurs. Elle révèle l'inertie d'un système culturellement dépendant. Malgré l'imprécision et l'ambiguïté de la définition des « exercices ritualisés » du judo, leur origine nippone semble garantir la plus grande efficacité. Rares sont les enseignants (et les entraîneurs) qui corrigent régulièrement la pratique des *uchi komi* et qui conseillent durant les *randori*. Les exercices d'application proposés par les différentes « méthodes » font l'objet d'un traitement générique qui semble relever d'une permanence de l'évidence et du consensus. Peu importe l'absence de mise en corrélation entre le mode de réalisation, le niveau d'exécution, les objectifs à atteindre et, surtout, le respect des critères de réussite et l'absence de correction. À titre d'exemple du flou régnant, les termes de *yaku soku geiko* et *kakari geiko*, pour officialisés qu'ils soient en France, ne sont que des exercices dont ni la définition ni l'emploi ne renvoient à un point de vue unanime au Japon.⁴⁵

Alors qu'en sports collectifs, l'enseignant dispose d'un large ensemble de propositions pédagogiques pour faire varier le rapport de force entre l'attaque et la défense par l'exploitation des notions de surnombre, de zone de déplacement, d'espace et de temps... le professeur de judo n'a comme référence que des définitions génériques non corrélées à des objectifs de progrès dans la manière de faire franchir les niveaux d'adversité. Seules quelques rares publications ou articles examinent les avantages, les limites et les modalités d'exécution du *tandoku renshu*, de l'*uchi komi*, du *nage komi* ou du *randori*.⁴⁶ Leur utilisation pédagogique est encore plus rarement précisée.



Randori, Lernen & unterrichten, ein praxishandbuch

Véritables « tâches magiques », les exercices utilisés en judo sont censés offrir en soi toutes les conditions nécessaires à l'apprentissage et au progrès des élèves. Il en résulte que l'expertise de l'enseignant devient le facteur décisif pour éviter que l'élève ne soit livré à lui-même. À lui de se montrer précis dans les consignes et rigoureux dans le suivi, de contrôler les mises en œuvre et de vérifier les résultats. Aucune méthode officielle ne lui vient en aide.

Soucieux de rendre l'élève acteur de ses progrès, Jennifer Goldschmidt et Ralf Lippmann ont publié en 2011 un texte novateur, issu d'une recherche universitaire, *Randori, Lernen & unterrichten, ein praxishandbuch*.⁴⁷ Le message est clair. L'apprentissage par le *randori* passe par un traitement pédagogique à base de thématiques identifiées et hiérarchisées, de critères de réalisation et d'évaluation. Remarquons qu'une grande fédération de judo comme la fédération allemande s'appuie sur des travaux académiques pour la formation de ses enseignants. L'avenir dira s'il s'agit là d'un exemple ou d'une exception.

⁴⁵ Au Japon, beaucoup d'enseignants considèrent *uchi komi* comme faisant partie des *kakari geiko*.

⁴⁶ Mentionnons cependant la publication du service de recherche de la FFJDA, qui offre une réflexion de qualité sur ces sujets. FFJDA, Service de la recherche, *Le judo des 15-17 ans, pratique et entraînement*, Paris, FFJDA, 1985, 186 p.

⁴⁷ Jennifer Goldschmidt, Ralf Lippmann, *Randori, Lernen & unterrichten, ein praxishandbuch*, Aachen, Meyer and Meyer, 2011 (2016), 128 p.

5.6

FORMER DES JUDOKA OU FORMER DES COMPÉTITEURS ?

Arrivés à ce stade de la réflexion, quelles réponses pouvons-nous apporter à la définition de la tactique en judo et à la hiérarchisation des contenus d'enseignement à des fins d'apprentissage du niveau débutant au niveau confirmé ? L'évolution permanente du judo se fait au gré de l'influence cumulée d'un professionnalisme des athlètes qui dédie plusieurs séquences de leur quotidien à l'optimisation de la performance et d'une innovation constante sur le plan technico-tactique dans le cadre d'un règlement sportif souvent plus réactif et hésitant qu'anticipateur. C'est ainsi que de nouvelles formes de projection sont apparues comme le *morote seoi nage* inversé, l'association de *kata guruma* et de *yoko otoshi* ou encore de *sumi gaeshi* combiné avec *uki waza* pour ne citer que quelques exemples dont certains ont vite été condamnés par un règlement d'arbitrage à l'évolution parfois curieuse.

Aux saisies principalement en appui d'un judo plus classique se sont substituées, du fait de la disparition des *kansetsu waza* debout, des saisies en traction qui ont fondamentalement modifié les distances de combat. Hier éloignée ou intermédiaire et aujourd'hui plus fréquemment en corps-à-corps, la variation de type de rapport au corps de l'adversaire a ouvert de riches perspectives qui ont apporté de nouvelles solutions tactiques. La synthèse des schémas de poursuite de l'offensive initialement construits sur un modèle algorithmique de type si...alors...sinon... prend toujours appui sur la réaction adverse dans la très classique trilogie action - réaction - action. Ce qui change, ce sont les paramètres de variabilité qui, en plus des éléments précités, intègrent non seulement le moment de la défense par rapport à celui de l'attaque dans un éventail allant de l'anticipation (autrefois traduit par confusion) jusqu'à l'évitement de la chute et à la liaison debout-sol mais aussi la direction non pas uniquement dans un plan mais dans l'espace (avant, arrière, droit, gauche, haut et bas). Cela se perçoit bien dans de nouveaux changements de direction (avant puis latéral) qui affectent certains combattants d'exception. Les apports tactiques se vérifient aussi dans les combinaisons d'actions mises en œuvre par ceux qui associent avec efficacité les hauteurs d'attaque pour tromper la vigilance de leur opposant (redoublement d'attaque suivi d'une technique à genoux ou encore plus récemment *o uchi gari*, le genou de la jambe d'appui posée au sol). Secteurs des plus décisifs, les saisies et la continuité au sol sont assurément les plus explorés. Ce sont eux qui font le plus souvent l'objet de solutions originales et novatrices. Le resserrement de niveau dans l'élite des compétiteurs implique que la différence ne se fasse plus sur la qualité du geste initial mais bien sur la complexité et l'efficacité des schémas tactiques développés.

La série d'ouvrages de Danny Hicks, *Superstarjudo's Guide to Throwing for Ippon*, est une excellente illustration du travail de réflexion et d'adaptation aux conditions particulières de la compétition, à la diversité des adversaires et aux évolutions du règlement auquel se livrent les meilleures athlètes du circuit international.⁴⁸ Inoue, Suzuki, Koga aux côtés de Décosse, Harrison mais aussi Liparteliani, Huizinga, Bischof, Khashbaatar et bien d'autres démontrent que leurs performances exceptionnelles sont le fruit d'une recherche constante exploitant autrement les principes et les règles d'action. Mais le point commun de l'élite du judo mondial est bien la maîtrise parfaite des bases techniques de la discipline, une maîtrise qui constitue un socle

⁴⁸

Danny Hicks, *Superstarjudo's Guide to Throwing for Ippon*, s.l., Fighting Films-Ippon Books, 2022.



Throwing for Ippon. The Throw

solide sur lequel sont construites les nécessaires adaptations ultérieures. Une édition en français des 27 volumes que j'ai eu le privilège de traduire est en voie d'édition.

La formation du judoka, c'est-à-dire le développement simultané de la maîtrise des formes de projection et du sens tactique, doit précéder la formation du compétiteur et la recherche de l'efficacité immédiate. L'avenir du judo en dépend tant dans sa forme de spectacle sportif que dans l'intérêt que sa pratique suscite pour les passionnés. L'attrait des spectateurs passe par des actions techniques maîtrisées qui mettent les corps en mouvement et révèlent la précision, la pertinence et la beauté des gestes. Seul un judo ouvert et offensif est de nature à pérenniser l'engouement collectif. L'observation des récents championnats du monde cadets à Sarajevo est de nature à inquiéter nombre d'observateurs.

Batailles du *kumi kata*, saisies immédiates en bout de manche, gardes croisées, liaison au sol systématique, utilisation de l'arbitrage pour faire pénaliser l'adversaire sont autant de domaines qui montrent la logique suivie par les entraîneurs en charge des nouvelles générations. Les statistiques affichent le recul de la fréquence des *uchi mata*, *seoi nage* et autres *o soto gari* au profit des nouvelles formes de *kata guruma* et de *sumi gaeshi*. L'observateur

attentif remarque autant les tentatives automatisées de *juji gatame*, de *sankaku* et d'étranglement que l'ignorance des gestes élémentaires nécessaires aux dégagements d'immobilisation. Il y a ainsi fort à craindre que la marge de progrès de ces « mini-seniors » se situe essentiellement dans le domaine de la condition physique et de la préparation mentale.

Les responsables de la Fédération internationale de judo ne devraient-ils pas se pencher sur la question d'un règlement adapté et porteur d'avenir ? En particulier, l'objectif d'immédiateté du résultat suppose une maîtrise des techniques d'abandon qui demande un apprentissage anticipé dans une période de l'adolescence qui rend leur pratique très dangereuse au plan physique et psychologique.⁴⁹ L'interdiction des attaques sur les jambes est une décision radicale que la FIJ a prise dans l'intérêt du spectacle sportif. Ne pourrait-on envisager une suppression des techniques d'abandon pour la catégorie des cadets dans l'intérêt de la santé des jeunes compétiteurs ? La question de l'influence du modèle du haut niveau reste entière. Les études montrent qu'il n'existe pas de corrélation significative entre les podiums des championnats mondiaux cadets et ceux des Jeux olympiques. La décision, certes impopulaire mais courageuse de la fédération japonaise, va dans ce sens. En judo, la détection précoce est une erreur politique.⁵⁰ Elle n'a pas d'impact sur le niveau d'excellence en catégorie seniors. En revanche, il n'en va pas de même des coûts financiers et surtout humains qu'entraînent systématiquement l'entraînement intensif et inconsidéré des plus jeunes.

⁴⁹ Eiji Sasaki, et al., « High-rate settlement and unconsciousness with shime-waza in young judo athletes from video analytic study in judo world championships », *Journal of Science and Medicine in Sport*, 2022.

⁵⁰ Michel Brousse, « The Judo Paradox », *The Japan Journal of Sport Sociology*, vol. 29, n°1, 2021, p. 88-95.

6.

CONCLUSION

Il n'appartient pas à ce texte de proposer une méthode de développement du « savoir combattre » en judo.⁵¹ L'apprentissage des séquences tactiques est une réalité à laquelle nombre d'enseignants sont sensibles et apportent des solutions individuelles réelles mais insuffisamment partagées. Il ne s'agissait donc pas de dénoncer une carence mais bien d'en appeler à une réflexion collective qui, tout en restant fidèle à l'héritage et aux principes éducatifs de la discipline, s'ancre davantage sur une maîtrise motrice et intellectuelle de l'affrontement qui soit progressivement construite et en prise directe avec la réalité de l'opposition.

Souvenons-nous que l'institution fédérale est détentrice du droit de délivrance des grades en judo. Cela concerne les grades des *yudansha* (degrés de la ceinture noire) mais aussi ceux des *mudansha* (ceintures de couleur). Une délégation de pouvoir existe qui permet aux enseignants diplômés et reconnus d'attribuer les grades de *kyu*. Dans *Judo for Young Men*, Tadao Otaki et Donn Draeger indiquent les modalités « japonaises » qui ont façonné les examens de grades dans beaucoup de pays : « *A Judo examination is usually conducted in three stages. In the first one, the candidate is required to demonstrate such fundamentals as falling, moving and grappling techniques, and other technical knowledge. The second stage of examination is the actual context. Here the candidate is given the chance to demonstrate his application of technical knowledge in sporting competition. Finally, the candidate may be asked questions or may be required to write about the origin and history of judo, judo terms, and other technical questions concerning Judo.* »⁵²

Si on considère l'importance des passages de grades, tant pour le jeune élève que pour ses parents et ses proches, mais aussi du point de vue plus général de l'harmonisation des niveaux de ceinture, de l'image et de la qualité du judo français, on ne peut que souhaiter que des lignes directrices nationales soient édictées. Il semble, en effet, que de grandes disparités existent dans les façons de procéder des enseignants.

Les contenus transmis et les modes d'évaluation utilisés nous renseignent sur les objectifs poursuivis par les enseignants et par conséquent sur les finalités collectivement assignées à la discipline. Jigoro Kano, lorsqu'il ouvre l'école du Kodokan, ne fait pas acte de nostalgie. Résolument tourné vers l'avenir, le fondateur du judo n'hésite pas à en appeler à la modernité et à la science pour reconstruire l'enseignement des formes de combat classiques qu'il a étudiées. Il adapte le mode d'enseignement au contexte culturel et social de son temps. L'innovation que constitue l'école du Kodokan affiche son intention de préparer la jeunesse japonaise à une ère nouvelle, synonyme de profonds changements. Devrait-on, dès lors, considérer comme une transgression coupable le fait d'utiliser les avancées scientifiques actuelles pour perpétuer l'enseignement

⁵¹ J'ai présenté des propositions sur le sujet dans le cadre de conférences en France, aux États-Unis, en Croatie et au Japon.

⁵² *Traduction*: Un examen de Judo se déroule généralement en trois étapes. Au cours de la première, le candidat doit démontrer les principes fondamentaux tels que les techniques de chute, de déplacement et de saisies, ainsi que d'autres connaissances techniques. La deuxième étape de l'examen est l'épreuve du combat. Le candidat a alors la possibilité de démontrer qu'il applique ses connaissances techniques dans le cadre d'une compétition sportive. Enfin, le candidat peut être invité à répondre à des questions ou à écrire sur l'origine et l'histoire du Judo, les termes du judo et d'autres questions techniques concernant le Judo.

Tadao Otaki, Donn Draeger, *Judo for Young Men, An Intercollegiate and Intercollegiate Standard*, Tokyo, Kodansha, Ltd. 1965, p.44

d'une activité dont chacun est autant convaincu de l'utilité éducative qu'il est conscient de la nécessité de rapprocher les modèles d'enseignement de l'évolution des attentes et des motivations des pratiquants ? Le judo d'aujourd'hui a-t-il pour fonction de préparer la jeunesse française aux évolutions de la société du XXI^e siècle ?

Ces questions ne sont pas une appréciation négative de l'évolution. Elles expriment une réflexion personnelle sur la nécessité qu'il y ait à penser le judo de demain, sa pratique pour tous et son enseignement. En histoire, la critique est une méthode d'examen qui vise à analyser un sujet et l'interpréter de la manière la plus objective qui soit. Certes, l'analyse reste personnelle mais elle s'appuie sur des faits, sur des archives, sur un corpus précisément référencé et consultable par chacun. Les propos tenus ici ne sont pas un jugement de valeur. Ils renvoient à une démonstration argumentée. Ils sont une incitation à poursuivre la démarche, à ouvrir des débats afin d'impliquer les nouvelles générations qui, riches d'expériences différentes, seront celles qui assureront la pérennité de la pratique pour le plus grand nombre.

Pour cela, je voudrais souligner l'importance qu'il y a à laisser des traces écrites. La transmission orale en judo est d'une richesse incomparable. Mais elle se heurte à deux écueils. D'une part, elle nécessite la présence trop souvent incertaine d'un locuteur de qualité et d'autre part, l'expérience des anciens est souvent perdue, rarement conservée et mal transmise. Le classicisme initial de l'enseignement du judo préservait, d'une manière, reconnaissons-le parfois excessive, le patrimoine culturel et technique de l'activité. De nos jours, les gestes de l'élite se renouvellent sans cesse sous l'influence du règlement d'arbitrage. Le judo sportif ne néglige pas la mémoire des techniques mais il ignore et oublie ce qui sort du cadre de l'efficacité du moment. Quand le champion remplace le maître, le sacré glisse vers le profane.

Le judo est une belle idée mise en acte. Il forge les caractères, façonne les consciences et détermine des trajectoires de vie. Nous devons le préserver pour le léguer de manière à ce qu'il puisse continuer à offrir ce que nous avons reçu. Pour cela, je ferai mien le propos d'Henri Bergson en disant que « le judo de demain n'est pas ce qui adviendra mais ce que nous en ferons ».⁵³



⁵³ « *L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons en faire* », Henri Bergson, philosophe français, Prix Nobel de littérature, 1927.

7

BIBLIOGRAPHIE

- Académie française de judo, *Le grade en judo, rapport rédigé à la demande de Magali Baton, secrétaire générale et vice-présidente et de Mohammed Zouarh, vice-président*, rédigé par Michel Brousse, 2024, 69 p.
- Albertini Pierre, « Pour une pratique et une pédagogie de l'opposition », *Revue Judo*, n° 59 décembre 1983, p. 37-39, et n° 61 mars avril 1984, p. 41-44.
- Abe Ichiro, *Souvenirs de Judo, Recueillis et présentés par Robert Lasserre*, Toulouse, Édition Judo, 1953, 96 p.
- Abe Ichiro, *Judo*, Paris, Chiron, 1964, 205 p.
- Agemizu Kenichiro, *Basics and Tactics*, Jitsugygyo no Nihonsha Ltd., 2017, 192 p.;
- Agemizu Kenichiro, *Judo, the winning method*, Seibundo Shinkosha, 2019, 192 p.
- Barthes Roland, *Mythologies*, Paris, Le Seuil, [1957] 1970, p. 13.
- Brousse Michel, « Le Judo à l'école », Patrick Seners, sous la direction de, *Enseigner les APS*, Paris : Vigot, 1997, p. 173-194.
- Brousse Michel, « Ondes de choc, conflits politico-culturels et développement du judo mondial », Thierry Terret, textes réunis par, *Sport et Géopolitique*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 55-75.
- Brousse Michel, « The Judo Paradox », *The Japan Journal of Sport Sociology*, vol. 29, n°1, 2021, p. 88-95.
- Brousse Michel, "The Judo Moral Code or the Western "Re-Japanisation" of Modern Judo", *The Arts and Sciences of Judo*, Volume 1, No 1, 2021, p. 21-29.
- Brousse Michel, *Les racines du judo français. Histoire d'une culture sportive*, Presses Universitaires de Bordeaux, 367 p.
- Comité de la culture physique et du sport auprès du Conseil des Ministres de l'URSS, Département principal des sports et de la méthodologie des arts martiaux, à usage administratif, *Analyses des résultats des jeunes judoistes de l'URSS aux concours internationaux de 1976, lignes directrices*, Moscou, 1977. 78 p.
- Crée Carl de, « Shōnen Jūdō-No-Kata [Forms of Jūdō for Juveniles]: An Experimental Japanese Teaching Approach to Jūdō Skill Acquisition in Children Considered from a Historic-Pedagogical Perspective: Part 2 », *Journal of Combat Sports and Martial Arts*, vol. 4, 2013, p. 95–111.
- FFJDA, « Les cahiers techniques et pédagogiques, supplément à « Judo », *Revue officielle*, FFJDA, s.d. [1966], s.l., s.p.
- FFJDA, *L'Approche pédagogique des 6/9 ans*, Paris, FFJDA, s.d., 95 p.
- FFJDA, Service de la recherche, *Le judo des 15-17 ans, pratique et entraînement*, Paris, FFJDA, 1985, 186 p.
- FFJDA, *Méthode française d'enseignement du judo-jujitsu*, Paris, 1990, p. 11.
- FFJDA, *Progression française d'enseignement du judo-jujitsu*, s.l., 2019, 208 p.
- Goldschmidt Jennifer, Lippmann Ralf, *Randori, Lernen & unterrichten, ein praxishandbuch*, Aachen, Meyer and Meyer, 2011 (2016), 128 p.
- Herrmann Peter, *Neue Lehrmethoden der Judo-Praxis*, Niedernhausen, Falken Verlag, 1977, 223 p.
- Herrmann Pierre, *Pratique du Judo, pédagogie nouvelle*, Paris, Arthaud, 1976, 231 p.



Saint-Émilion



Bordeaux



Tokyo



Kodokan



Tsukuba



Tsukuba



Osaka



Kyoto



Kyoto



Kyoto

BIBLIOGRAPHIE

- Hicks Danny, *Superstarjudo's Guide to Throwing for Ippon*, s.l., Fighting Films-Ippon Books, 2022.
- Janicot Didier, Pouillart Gilbert, *Le Judo*, Toulouse, Éditions Milan, 1997, 127 p.
- Kawaishi Mikinosuke, *Ma méthode*, Paris, édition privée, 1951, 294 p.
- Kawaishi Mikinosuke, *Les enchaînements et les contre-prises du judo debout suivis des règles commentées d'arbitrage de l'Union européenne de Judo*, Paris, Édition privée, 1959, 159 p.
- Kodokan, *Judo Kodokan illustré*, Tokyo, Dai-Nippon Yubenkai Kodansha, 1955, 286 p.
- Klocke Ulrich, *Das offizielle Lehrbuch des Deutschen Judo Bundes (DJB) e.V. zur Kyu-Prüfungsordnung / Judo anwenden*, Verlag Dieter Born, 1997, 140 p.
- Lippmann Ralf, *Die Judo-Gürtelprüfung: Band 1: Die Prüfungsinhalte des 8.-5. Kyu (Grundausbildung)*, Aachen, Meyer & Meyer Verlag, 2016, 112 p.
- Miarka Bianca et al., « Tecnica y táctica en judo: una revisión », *Revista de Artes Marciales Asiáticas*, Vol. 5 n° 1, 2010, p. 91-112.
- Mifune Kyozo, *Canon of Judo*, Tokyo, Seibuno Shinkosha, 1956, 224 p.
- Otaki Tadao, Draeger Donn, *Judo for Young Men, An Intercholastic and Intercollegiate Standard*, Tokyo, Kodansha, Ltd. 1965, p. 44.
- Ozawa Yuji et al., « Proposal for Tactics Learned » in *Junior High School Judo Lessons (Part 1) -Utilizing "Nage no kata" that can be Used in Class-*, *Bulletin of the Association for the Scientific Studies on Judo*, Kodokan, Tokyo, Report 16, 2017, p. 109-117.
- Ozawa Yuji et al., « Proposal for Tactics Learned » in *Junior High School Judo Lessons (Part 2) -Utilizing "Opportunity to Use a Technique" that can be Used in Lesson-*, *Op.cit.*, Report 17, 2019, p. 101-112.
- Parlebas Pierre, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, Insep, 1981, 332 p.
- Pujol Jean, *Judo, Le Judo du Kodokan*, Lyon, Éditions de l'Acropole, Médecine 53, 1953, 271 p.
- Putin Vladimir, Vasily Shestakov, and Alexy Levitsky, *Apprendre le judo avec Vladimir Putin ?* Moscou, Olma-Press, 2002, p.
- Rambier René, *Contribution à l'analyse technico-tactique de l'attaque en nage waza : judo debout*, Paris, INSEP, 1987.
- Rosso Patrick, Stéphane Frémont, Gilbert Avanzini. « La tactique en judo », *Les Cahiers de l'Entraîneur*, INSEP, 2006, p. 6-13.
- Sasaki Eiji, et al., « High-rate settlement and unconsciousness with shime-waza in young judo athletes from video analytic study in judo world championships », *Journal of Science and Medicine in Sport*, 2022.
- Shestakov Vasily, Eregina Svetlana, « L'entraînement tactique en judo » in *Théorie et pratique du judo*, 2011, 448 p.
- Thibault Claude, *Un million de judokas, histoire du judo français*, Paris, Albin Michel, 1966, 271 p.
- Ulmann Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, (3^e éd. Revue, corrigée et augmentée), Paris, Vrin, 1977.
- Valin Alain, *Judo au sol, de la position inférieure*, Paris, Judo International, s.d. [1953], 96 p.



Remise de l'Ordre du Soleil Levant



Astana



Bruxelles



Paris



Honolulu



Le Caire

8

CURRICULUM VITÆ

GÉNÉRALITÉS

Membre du Club de Rome

Docteur de l'Université de Bordeaux, Faculté des STAPS

Agrégation d'éducation physique et sportive. Classe exceptionnelle

Titulaire du Brevet d'état d'éducateur sportif 3^e degré

Études universitaires à l'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique

Études scolaires au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

1983-2021 Faculté des Sciences du Sport, Université de Bordeaux

1980-1983 Responsable Section Sport-Études Judo-Lycée Michelet (92)

1979-1980 Athlète de haut niveau en détachement

GRADES

Septième dan, le 4 décembre 2008

Premier dan, le 5 juillet 1968

Ceinture blanche, le 17 mai 1959

DÉCORATIONS-DISTINCTIONS

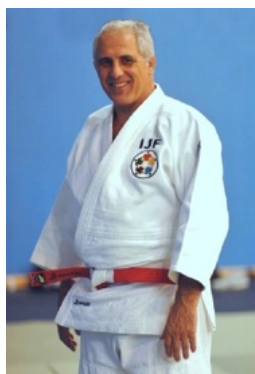
Ordre du Soleil Levant, rayons d'or avec rosette du gouvernement japonais « en reconnaissance de ses travaux universitaires pour le développement de la culture japonaise », le 3 novembre 2016.

Médaille Vermeil du Grand conseil des ceintures noires (2016)

Special Award de la Fédération Internationale de Judo pour la rédaction de l'ouvrage *Judo for the World* (2015)

Prix spécial de la Fédération Internationale de Judo pour sa contribution au développement du judo dans le monde (2011)

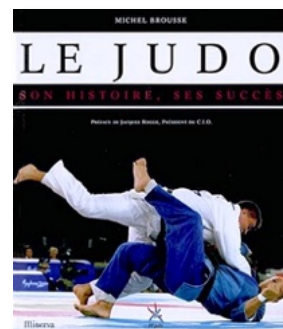
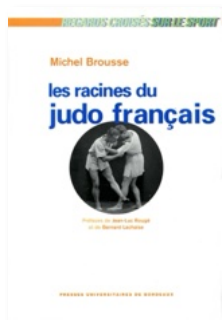
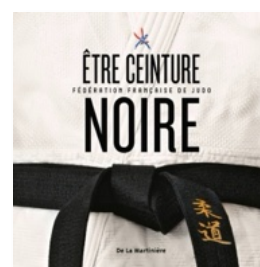
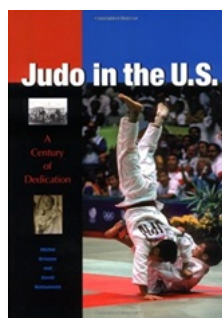
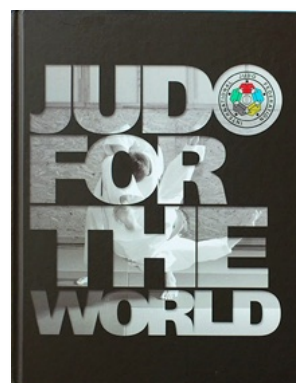
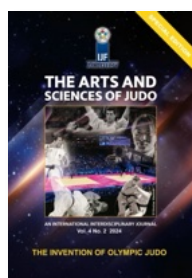
Élu « Meilleur Jeune Sportif Français » en 1971



Montréal



Athènes



FONCTIONS OFFICIELLES

Secrétaire de l'Académie française de judo (2022...)
 Vice-président de la Fédération française de judo (2013-2016)
 Conseiller de Pierre Oschner, président de la Fédération suisse de judo (2010-2016)
 Directeur des médias de la Fédération Internationale de Judo (1999-2008)
 Co-directeur de la recherche de la Fédération Internationale de Judo (1998-2008)
 Directeur de la collection « Regards croisés sur le sport » des Presses Universitaires de Bordeaux
 Membre du GTD du MEN chargé de la rédaction des programmes nationaux en EPS (1995-2002)
 Co-fondateur de l'International Association of Judo Researchers (2007)
 Vice-président de la ligue de Nouvelle-Aquitaine de judo (2020-2023)
 Vice-président du club Pessac-Arts-Martiaux (2020-2023)
 Membre du Haut-Comité de la Jeunesse et des Sports (1979-1985) - Commission EPS

PUBLICATIONS

Brousse Michel, *50 ans, Paris Grand Slam, Le livre*, Paris, France Judo, 2021, 119 p.
 Brousse Michel, *Etre ceinture noire*, Paris, Éditions de La Martinière Jeunesse, 2016, 48 p.
 Brousse Michel, *Judo for the World*, Paris, Éditions de La Martinière Jeunesse, 2015, 312 p.
 Brousse Michel, *Les racines du judo français. Histoire d'une culture sportive*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 367 p.
 Brousse Michel, Matsumoto David, アメリカ合衆国の柔道 -120年の歴史- [*le judo aux États-Unis, 120 ans d'histoire*], traduction de Masashi Takahashi et Noboru H North Atlantic Press, Berkeley, s.d. 160 p.
 Brousse Michel, Matsumoto David, *Judo in the U.S. A Century of Dedication*, North Atlantic Press, Berkeley, 2005, 160 p.
 Brousse Michel, *Le Judo, son histoire, ses succès*, préface de Jacques Rogge, édition revue et augmentée, Paris : Liber, 2002, 212 p.
 Brousse Michel, Matsumoto David, Dehnad Keyvan, *Judo a Sport and a Way of Life [traduction en persan]*, Téhéran, Iran : Edited by the International Judo Federation, 2001, 182 p.
 Brousse Michel, Matsumoto David, *Judo in nacin zivjenja*, Maribor, Slovénie : JAJKAZS, 2000, 168 p.
 Brousse Michel, Matsumoto David, *Judo a Sport and a Way of Life*, Seoul : Edited by the International Judo Federation, 1999, 164 p.
 Brousse Michel, *Le Judo, son histoire, ses succès*, préface de Guy Drut, Paris : Librairie, 1996, 196 p.

ÉDITEUR INVITÉ

The invention of Olympic judo, The Arts and Sciences of Judo", Interdisciplinary journal of International Judo Federation, Vol. 4 No. 2 2024.



Toulouse



Lausanne



Tokyo



Royan



Stage de l'équipe de France, Japon, 1970



Rio de Janeiro



DVD, FILM, EXPOSITION

- Brousse Michel, co-scénariste. *Le judo, voie de la souplesse*, documentaire, co-production, FFJDA, Comic Strip Production, L'Équipe 21, 60 min, 2016.
- Brousse Michel, Commissaire de l'exposition célébrant le 60^e anniversaire de la Fédération internationale de judo au Musée olympique de Lausanne (mars-avril 2011)
- Brousse Michel, *L'enseignement du judo aux enfants*, Présentation par Yasuhiro Yamashita, directeur de l'éducation et de l'entraînement de la Fédération Internationale de Judo, Fighting Films, The IJF Coaching Series, Bristol, United Kingdom, DVD PAL et NTSC, 5 langues : français, anglais, espagnol, japonais, arabe, 85 min, 2006.

ARTICLES

- Brousse Michel, « The Path to Olympic Judo », *The Arts and Sciences of Judo*, Volume 4, No 2, 2024, p. 40-49.
- Brousse Michel, « The Meaning of the Judo Rules », *The Arts and Sciences of Judo*, Volume 4, No 2, 2024, p. 50-59.
- Brousse Michel, « The Judo Moral Code or the Western "Re-Japanisation" of Modern Judo », *The Arts and Sciences of Judo*, Volume 1, No 1, 2021, p. 21-29.
- Brousse Michel, « The Judo Paradox », *The Japan Journal of Sport Sociology*, vol. 29, n°1, 2021, p. 88-95.
- Brousse Michel, « Les fédérations sportives sous tutelle : résistances et dépendances », dans Denise Barriolade, Laurent Besse, Arnaud Loustalot, *Maurice Herzog, Un septennat pour Jeunesse et sports*, La Documentation française, 2013.
- Brousse Michel, « Ondes de choc, conflits politico-culturels et développement du judo mondial », Thierry Terret, textes réunis par, *Sport et Géopolitique*, L'Harmattan, 2011.
- Brousse Michel, « Images et transfert culturel. Représentations occidentales de l'art japonais du combat », *Sport et médias (XIX^e – XX^e siècle)*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2010, p. 45-62.
- Brousse Michel, traduit de l'anglais en japonais, Université de Tokaï, « East Meets West : The Secrets of French Judo », Tokyo : SIJENO, 2009, p. 1-14.
- Brousse Michel, « Les archives du judo français, un conservatoire mal tenu », Françoise Bosman, Patrick Clastres, Paul Dietschy, sous la direction de, *Le sport de l'archive à l'histoire*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 179-192.
- Brousse Michel, « La presse et le jujutsu en France au début du XX^e siècle, une histoire culturelle des représentations de l'art japonais », Philippe Baudorre, Myriam Boucharenc, Michel Brousse, sous la direction de, *Écrire le sport*, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, p. 91-102.
- Brousse Michel, « Identité et culture du judo international, entre traditions et modernité », Pierre Simonnet, Laurent Veray, sous la direction de, *1852-2002, 150 ans de sport en France et en Europe*, Paris : INSEP, 2003, p. 235-249.
- Brousse Michel, Villamón Miguel, « El judo como contenido de la educación física escolar », Josep Ll. Castarlenas, J. Pere Molina (Coord.), *El judo en la educación física escolar, Unidades didácticas*, Barcelona, Hispanó Europea, 2002, p. 11-28.
- Brousse Michel, « L'Historiographie des arts martiaux », André Terrisse, sous la direction de, *Recherches en Sports de combat et en Arts Martiaux, État des lieux*, Paris, Revue EPS, 2000, p. 21-34.
- Brousse Michel, Clément Jean-Paul, « Le Judo en France. Implantation et évolution de la méthode japonaise », Thierry Terret, sous la direction de, *Histoire des Sports*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 135-158.
- Brousse Michel, « L'implantation du judo en Aquitaine », *Sport, Relations Sociales et Action Collective*, Bordeaux, MSHA, 1995, p. 315-325.
- Brousse Michel, « Les Racines du Judo Français », *Éducation et Politiques sportives XIX^e-XX^e Siècles*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1995, p. 205-224.

Brousse Michel, « Du samurai à l'athlète : l'Essor du Judo en France », *Sport-Histoire, Revue Internationale des Sports et des Jeux*, Toulouse, Privat, 3, 1989, p. 11-25.

Brousse Michel, « Réflexions sur la construction des savoirs en judo », *La Construction des Savoirs Référés aux Pratiques Physiques et Sportives*, Clermont-Ferrand, A.F.R.A.P.S., 1989, p. 149-158.

Brousse Michel, « Étude de la performance en judo », Clermont-Ferrand, *Revue STAPS*, 7, (13), 1986, p. 7-12.

Dictionnaires, encyclopédies

Brousse Michel, « Judo », *Dictionnaire culturel du sport*, sous la direction de Michael Attali et de Jean Saint-Martin, Paris, Armand Colin, 2010.

Brousse Michel, « Judo », *Dictionnaire du corps*, sous la direction de Bernard Andrieu, Paris, CNRS Editions, 2006.

Brousse Michel, « Judo History and Evolution », *Berkshire Encyclopedia of World Sport*, co-edited by Karen Christensen, Allen Guttman, Gertrud Pfister, Berkshire Reference Works, Macmillan Reference, USA, 2005, p. 879-885.

Brousse Michel, « Judo and judo », *International Encyclopedia of Women and Sport*, co-edited by Karen Christensen, Allen Guttman, Gertrud Pfister, Berkshire Reference Works, Macmillan Reference USA, 2001, pp. 612-616.

CONFÉRENCES (ORGANISATEUR)

Fédération française de judo

70^e anniversaire de la FFJ, 2016.

60^e anniversaire de la FFJ, 2006.

50^e anniversaire de la FFJ, 1996.

Colloques des haut gradés...

Académie française de judo

« Le judo et les femmes », MCJP, Paris, 2025.

« Judo et Olympisme », MCJP, Paris, 2024.

« Shozo Awazu », grand maître de judo, MCJP, Paris, 2023.

« Haku Michigami », Maison des sports, Talence, 2022.

Fédération internationale de judo

5^e Conférence mondiale de la FIJ et symposium de recherches, Rio de Janeiro, 2007.

4^e Conférence mondiale de la FIJ et symposium de recherches, Osaka, 2005.

3^e Conférence mondiale de la FIJ et symposium de recherches, Cairo, 2003.

2^e Conférence mondiale de la FIJ et symposium de recherches, Munich, 2001.

1^{re} Conférence mondiale de la FIJ et symposium de recherches, Birmingham 1999.

CONFÉRENCES (CONFÉRENCIER)

Union européenne de judo, fédérations nationales, universités (invitations)

France, Espagne, Portugal, Malte, Grande-Bretagne, Belgique, Suisse, Allemagne, Maroc, Croatie, Italie, Brésil, Canada, États-Unis, Corée, Chine, Japon.

Au total plus de 170 conférences sur le thème du judo.

Principaux résultats sportifs

Champion d'Europe Espoirs, Berlin, 1969 (-85 kg)

Champion d'Europe Juniors, Bordeaux, 1970 (-80 kg)

Champion d'Europe Juniors, Naples, 1971 (-80 kg)

Membre de l'équipe de France en stage au Japon en 1970 et 1974

Champion du monde militaire, Rio de Janeiro, 1974 (-93 kg et toutes catégories)

Vice-champion du monde universitaire, Rio de Janeiro, 1978 (équipe)

3^e Championnat de France Senior 1973 (-93 kg)

Vainqueur Tournoi International des Pècs, Hongrie, 1977, (-86 kg)

3^e Tournoi de Paris 1979 (-86 kg)

50 sélections internationales (1969-1981)



Naples



Royan



La-Londe-les-Maures

michel.Brousse@me.com

<https://michelbrousse.fr/>

9

INDEX

A

Abe Ichiro, 15-16
Agemizu Kenichiro, 29
Albertini Pierre, 32-33
Amoussou Bertrand, 9
Auffray Guy, 8
Awazu Shozo, 5

B

Barthes Roland, 22
Beaudouin Jacques, 32
Bergson Henri, 40
Besson Besson, 5, 9
Bielawski Zibgniew, 5
Birnbaum Henri, 11
Bischof Ole, 37
Bonét-Maury Paul, 13, 15-16
Boulat Robert, 35
Bozo Pascal, 9
Brondani Jean-Claude, 8
Brousse Pierre, 4, 5

C

Capelletti Franco, 9
Carmona Walter, 5
Collard Claude, 16
Cottureau Maurice, 11
Courtine Henri, 5, 26, 34

D

Decosse Lucie, 37
Deleplace René, 21
Delrieux Jean-Daniel, 9
Draeger Donn, 39

E

Egger Gerd, 26
Ertel André, 5

F

Feldenkrais Moshe, 11-13
Frémont Stéphane, 27

G

Gailhat Jean, 5, 12-13, 22
Gagliano Christophe
Gardiner Peter, 9
Geesink Anton, 5

Gibert Jean-Pierre, 32
Glahn Klaus, 26
Goldschmidt Jennifer, 36
Gibert Jean-Pierre, 32
Glahn Klaus, 26
Goldschmidt Jennifer, 36

H

Harrison Kayla, 37
Herrmann Peter, 5, 26-27, 29
Hicks Danny, 37
Hirano Ryosaku, 5
Hoffmann Wolfgang, 26
Huizinga Mark, 37

I

Inoue Kosei, 37
Ishiguro Keishichi, 11

J

Janicot Didier, 17-18, 27, 32, 34
Jatowtt Jerzy, 5
Joliot Frédéric, 12

K

Kano Jigoro, 13, 16, 21, 24, 40
Kashiwazaki Katsuhiko, 32
Kawaishi Mikinosuke, 11-16, 22
Kawaishi Norikazu, 13
Kharshiladze Ramaz, 5
Khashbaatar Tsagaanbaatar, 37
Khubuluri Tengiz, 5
Kodokan, 14-17, 22, 24-25, 31, 39
Koga Toshihiko, 37
Kudo Kazuzo, 32
Kurihara Tamio, 32

L

Langevin Paul, 12
Lasserre Georges, 15
Lasserre Robert, 15
Lee Hak-Lae, 5
Leroi-Gourhan, 14
Lerolle Bernard, 11
Levitsky Alexy, 28
Liparteliani, Varlam, 37
Lippmann Ralf, 36
Lorenz Dietmar, 5

M

Marquez Jean-Raymond, 9
Miarka Bianca, 28
Michigami Haku, 5
Mounier Jean-Jacques, 20
Murata Naoki, 5

N

Nativ Moti, 12
Néchar Nasser 9

O

Oda Tsunetane, 32
Okano Isao, 8, 32
Otaki Tadao, 39

P

Parisi Angelo, 5
Park Yong Sung, 9
Pfeifer Georges, 16
Putin Vladimir, 28
Pylypiw Denis, 5

R

Rambier René, 27
Remfry Keith, 5
Roche Daniel, 18
Rosso Patrick, 27
Rougé Jean-Luc, 5

S

Sasia Raymond, 32
Shestakov Vasily, 28
Starbrook David, 5
Sugimura Yotaro, 11
Suzuki Keiji, 35

T

Tayot Pascal, 9

V

Valin Alain, 32
Vial Patrick, 32

Y

Yamashita Yasuhiro, 5, 9
Yasumoto Yukata, 5

Z

Zin Jean, 32

